

Tableau de Bord



Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

SOMMAIRE

Préambule	5
1. L'armature territoriale	7
2. Services publics	10
Maison des services au public - MSAP	10
<i>Ind. 1 & 2 : Localisation et diversité de la gamme des MSAP</i>	10
3. Services sociaux	12
Petite enfance	12
<i>Ind. 3 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture en structure collectives</i>	12
<i>Ind. 4 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture des assistantes maternelles</i>	14
<i>Ind. 5 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture global</i>	16
Enfance	18
<i>Ind. 6 : Taux de couverture en périscolaire et restauration scolaire</i>	18
<i>Ind. 7 : Taux de couverture en accueil extrascolaire (CLSH)</i>	20
Personnes âgées	22
<i>Ind. 8 : Taux de couverture en hébergement pour personnes âgées</i>	22
4. Services de santé	24
Praticiens	24
<i>Ind. 9 : Diversité de la gamme des praticiens : généralistes et spécialistes</i>	24
<i>Ind. 10 : Densité des médecins omnipraticiens pour 10 000 habitants</i>	26
<i>Ind. 11 : Densité des médecins spécialistes pour 10 000 habitants</i>	28
5. Réseau et mobilité	30
Accessibilité numérique	30
<i>Ind. 12 : Niveau de couverture en téléphonie mobile 4G</i>	30
<i>Ind. 13 : Niveau de couverture par le haut débit (8Mb)</i>	32
<i>Ind. 14 : Niveau de couverture par le très haut débit (30 Mb)</i>	34
6. Attractivité territoriale	36
Culture	36
<i>Ind. 15 : Densité des équipements culturels pour 10 000 habitants</i>	36
<i>Ind. 16 : Densité des lieux de lecture pour 10 000 habitants</i>	38
Sports	40
<i>Ind. 17 : Diversité de la gamme d'équipements sportifs</i>	40
<i>Ind. 18 : Densité des équipements sportifs pour 10 000 habitants</i>	42
Commerces	44
<i>Ind. 19 : Densité de commerces des gammes de proximité et intermédiaire pour 10 000 habitants</i>	44
7. Analyse croisée / typologie des EPCI	46

Préambule

Contexte réglementaire

Prévu par la loi NOTRe du 07 août 2015 chaque département doit élaborer un SDAASP (Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des services au Public). Ce schéma, prévu pour une durée de 6 ans doit conduire à l'élaboration d'un programme d'action et de documents de communication. Plus particulièrement, dans le Doubs, la réalisation du SDAASP s'inscrit dans une démarche stratégique locale, C@P25, dont l'ambition consiste à « construire, aménager, préserver notre territoire de demain au service de ses habitants ». Au cœur de cette stratégie, le SDAASP doit occuper une place pivot en termes d'objectifs et constituer un outil privilégié de dialogue avec les différents territoires.

Le SDAASP du département du Doubs a été arrêté par le Préfet le 22 décembre 2017.

Objectifs du tableau de bord du SDAASP

Le département du Doubs souhaite disposer d'un outil permettant d'orienter ses politiques en matière d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Il s'agit donc de mettre en place un « **Tableau de bord du SDAASP** » mission confiée aux agences d'urbanisme du Département, l'AUDAB et l'ADUPM.

Ce tableau de bord doit répondre à plusieurs objectifs :

1. Mesurer l'amélioration de l'accessibilité aux services et aux équipements à partir d'une vision d'ensemble et synthétique.
2. Permettre un dialogue du Département du Doubs avec les EPCI s'inscrivant dans les territoires de projet que sont les SCoT ou PLUi valant SCoT afin de faire converger les actions publiques départementales et locales autour des mêmes objectifs.

Pour répondre à ces deux objectifs, des indicateurs de mesure de l'évolution de l'accessibilité sont proposés. Ils se doivent d'être pertinents au regard des objectifs qui sont définis dans le SDAASP tout en prenant en compte un principe de réalisme et de faisabilité (accessibilité et pérennité de la donnée).

Le tableau de bord du SDAASP est conçu comme un outil de suivi des objectifs du SDAASP, en complément du suivi de la mise en œuvre du programme d'actions qui relève des compétences du Département.

Les thèmes retenus

Pour répondre aux enjeux du SDAASP, les thèmes d'observation suivants ont été retenus : les services publics, les services sociaux, les services de santé, la mobilité, l'attractivité territoriale.

Les indicateurs présentés dans ce tableau de bord ont été construits pour leur pertinence vis-à-vis des enjeux du SDAASP, mais également en fonction de leur faisabilité technique (accès aux données, reproductibilité dans le temps).

Les indicateurs

Services publics	Maison des services au public (MSAP)	Nombre (nb), localisation des MSAP, type de services	Ind. 1
		Diversité de la gamme de services dans les MSAP	Ind. 2
Services sociaux	Petite enfance	Taux de couverture en structures collectives (nb de place / pop 0-3 ans)	Ind. 3
		Taux de couverture des assistantes maternelles (nb de place d'agrément 0-3 ans / pop 0-3 ans)	Ind. 4
		Taux de couverture accueil 0-3 ans (EAJE + assistantes maternelles) (nb de place / pop 0-3 ans)	Ind. 5
	Enfance	Taux de couverture restauration scolaire et de périscolaire (nb de place / pop 3-11 ans)	Ind. 6
		Taux de couverture accueil extrascolaire, Centres de loisirs sans hébergement (nb de place / pop 3-17 ans)	Ind. 7
	Personnes âgées	Taux de couverture d'hébergement personnes âgées (nb de place / pop 75 ans et plus)	Ind. 8
Services de santé	Praticiens	Diversité de la gamme des praticiens (généralistes/spécialistes)	Ind. 9
		Densité des médecins omnipraticiens (nb de médecins pour 10 000 habitants)	Ind. 10
		Densité des médecins spécialistes (nb de médecins pour 10 000 habitants)	Ind. 11
Réseau et mobilité	Accessibilité numérique	Niveau de couverture en 3G / 4G	Ind. 12
		Niveau de couverture par le haut débit (8 MO). Part des ménages couverts	Ind. 13
		Niveau de couverture par le très haut débit (100 Mo) : part des ménages couverts	Ind. 14
Attractivité territoriale	Culture	Densité des équipements culturels pour 10 000 habitants	Ind. 15
		Densité de lieux de lecture pour 10 000 habitants	Ind. 16
	Sport	Diversité de la gamme d'équipements sportifs	Ind. 17
		Densité des équipements sportifs pour 10 000 habitants	Ind. 18
	Commerces	Densité de commerces des gammes de proximité et intermédiaire pour 10 000 habitants	Ind. 19

1. L'armature territoriale

Objectifs et méthodes

La définition d'une armature territoriale basée sur des pôles de services et d'équipements est nécessaire pour analyser l'évolution de l'accessibilité aux services et équipements. Deux approches ont été menées : une armature territoriale de projet, une armature territoriale statistique (pôles de services).

L'armature territoriale de projet

Son élaboration se base sur les territoires de SCoT du département : 6 SCoT approuvés ou en projet, ainsi qu'un territoire non couvert. Cette échelle paraît pertinente pour prendre en compte les projets de chaque territoire, l'organisation territoriale pensée au plus près des préoccupations de chaque secteur et pour analyser les différences spatiales de l'accessibilité. Cette armature territoriale est le reflet de **l'organisation souhaitée par chaque territoire**, sa vision politique, en particulier en termes de services et d'équipements.

L'armature territoriale des pôles de services

Cette armature territoriale est le reflet d'une organisation objective actuelle. Issue d'une méthode statistique descriptive, l'armature territoriale s'appuie ici sur une analyse comparative des communes du Doubs à partir de 46 critères démographiques et socioéconomiques situant à la fois leur niveau d'activité, d'équipements et de services. Une typologie a été élaborée distinguant 5 degrés de polarité : pôle urbain majeur, pôle urbain structurant, pôle urbain secondaire, pôle urbain intermédiaire et deux pôles de proximité.

En 2018, au moment de l'élaboration du temps 0 du tableau de bord du SCoT, ces deux armatures territoriales ne sont pas équivalentes. La mise à jour de l'armature des pôles de services servira à observer l'évolution du territoire départemental et qualifier son rapprochement de l'armature territoriale de projet.

Analyse

Armature territoriale de projet :

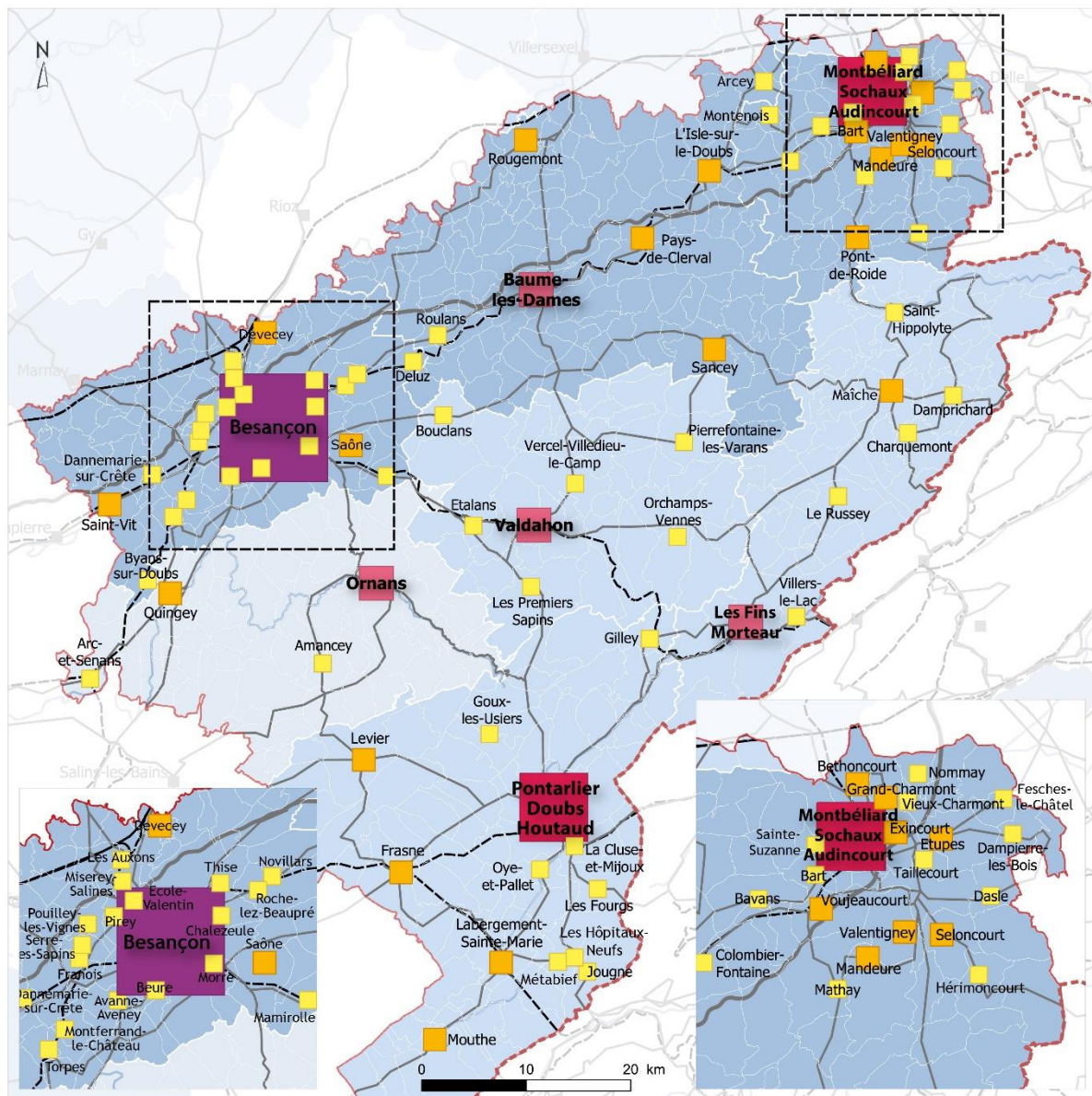
- Le département du Doubs est caractérisé par Besançon seul pôle urbain majeur.
- Les 6 autres territoires de SCoT sont polarisés par des pôles urbains structurants. Deux particularités : dans le Nord Doubs, la centralité est multipolaire autour de Montbéliard-Sochaux-Audincourt. De même, la centralité des Portes du Haut-Doubs s'appuie sur Pontarlier-Doubs-Houtaud.
- Les deux principales agglomérations du département, Besançon et Pays de Montbéliard, sont caractérisées par une concentration de polarités. Cependant, le Pays de Montbéliard concentre plutôt des pôles urbains intermédiaires que des pôles de proximité.

Armature des pôles de services

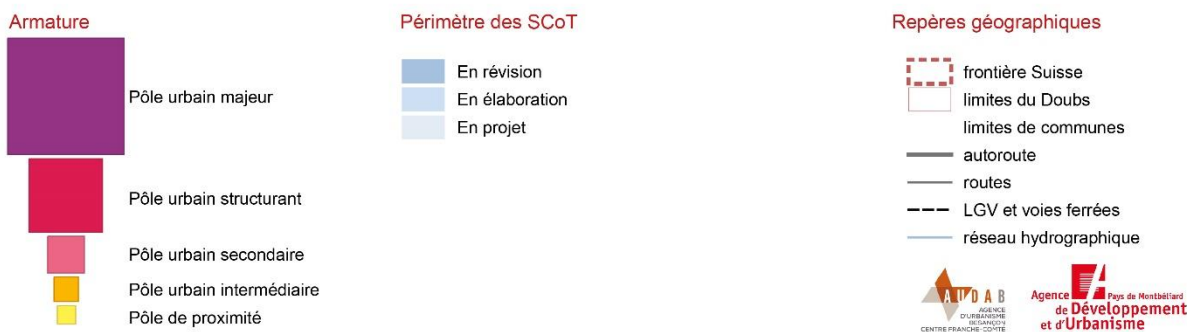
- La réalité en 2017 montre une plus forte polarisation que les projets de territoire :
 - o Autour de Besançon, aucun pôle urbain intermédiaire n'émerge (Devecey, Saône, Saint-Vit) contrairement au projet.
 - o Autour de Montbéliard, Audincourt et surtout Sochaux n'ont pas d'équipements et de services de centralités. Les autres pôles urbains intermédiaires ne sont pas visibles dans la hiérarchie mis à part Valentigney et Seloncourt.
 - o Pontarlier accueille sensiblement le même niveau d'équipements et services que Montbéliard, alors que les autres pôles urbains structurants, Morteau, Baume-les-Dames, Ornans, et surtout Valdahon ont un niveau de service bien inférieur.

Armature territoriale du Doubs

2018



Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018



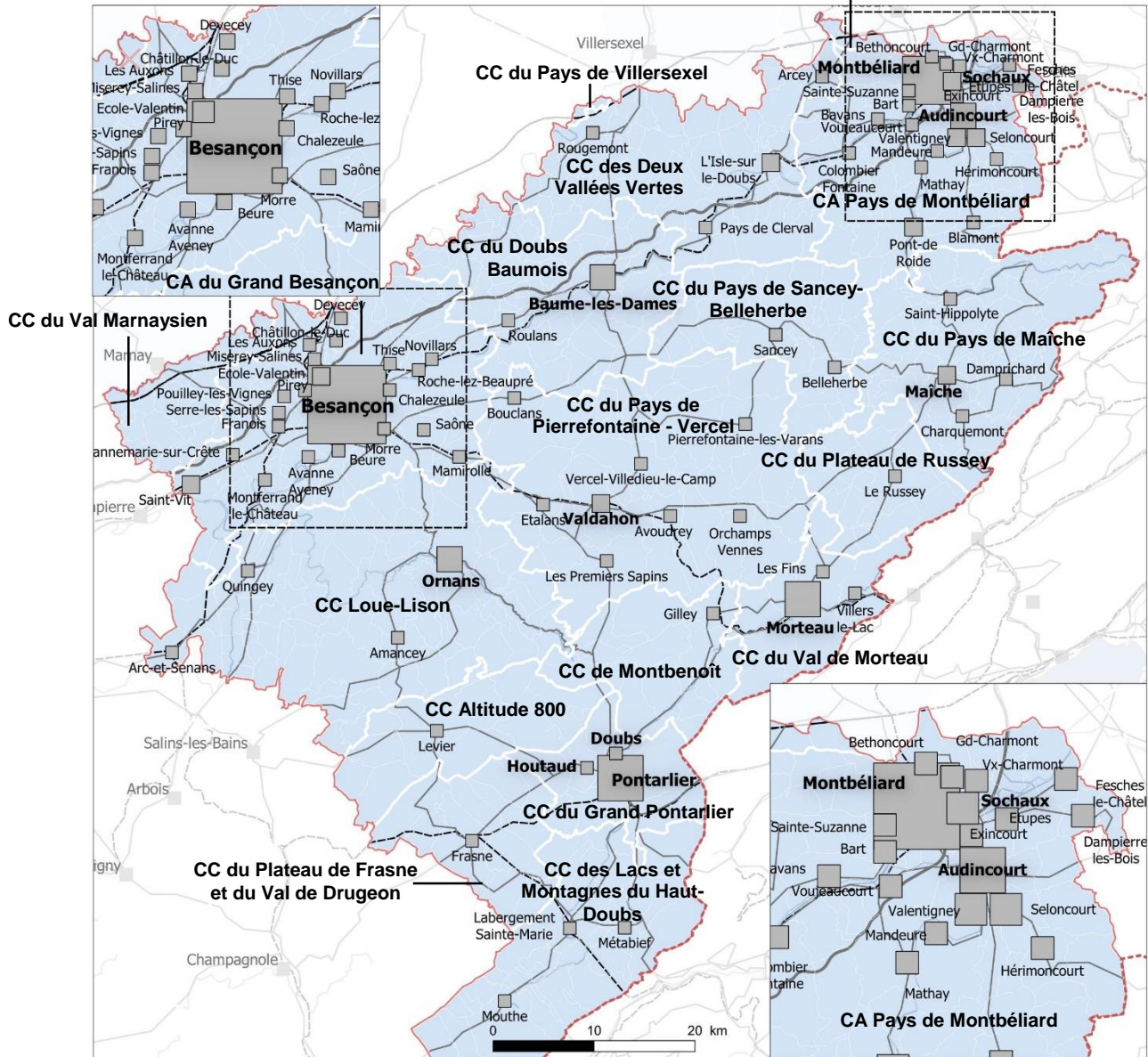
Armature territoriale des pôles de services

Département du Doubs - Tableau de bord du SDAASP

Armature en pôles de services

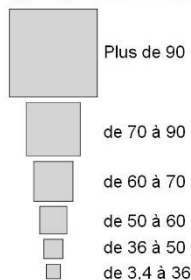
CC du Pays d'Héricourt

2018



Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Indice de concentration*
Typologie (base 100)



**Méthodologie : Basée sur une méthode initiée par l'agence d'urbanisme de Brest, cette représentation s'appuie sur une analyse comparative des communes à partir de 46 critères quantitatifs et qualitatifs situant leur niveau d'activité, d'équipements et de services.*

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites de communes
- autoroute
- routes
- LGV et voies ferrées
- réseau hydrographique



2. Services publics

Maison des services au public - MSAP

Ind.1 & 2 : Localisation et diversité de la gamme des MSAP

Commentaire

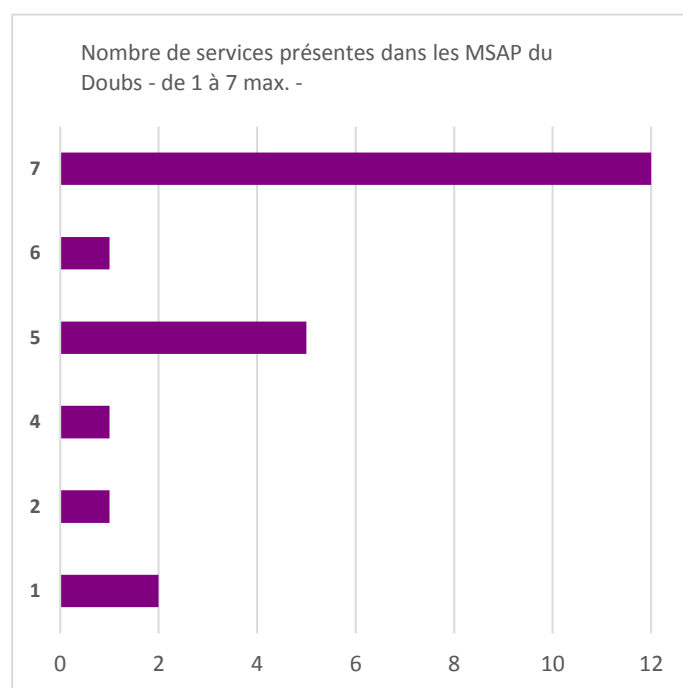
Une Maison de Service au Public (MSAP) est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Chaque MSAP, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie. Elles revêtent diverses formes, au regard des besoins de la population locale et des spécificités du territoire. Afin d'aller au plus près des habitants, certaines Maisons privilégient des implantations multi-sites, d'autres le service itinérant, ou l'organisation de permanences partenaires (en mairie, pendant les marchés, dans des locaux associatifs, etc.). Elles peuvent être adossées à des centres médico-sociaux, à des offices du tourisme, des médiathèques, des espaces de co-working, etc.

En 2018, le département du Doubs accueille 22 Maisons de Service au Public situées à la fois en milieu urbain et rural. Toutefois, c'est en milieu périurbain et rural que les MSAP implantées offrent le plus grand nombre de services disponibles avec souvent un maximum de 7 structures administratives telles qu'un bureau de poste, la Caisse d'Allocations Familiales, l'assurance maladie, l'assurance retraite, Gaz Réseau Distribution France, la Mutualité sociale agricole et Pôle emploi. Cela concerne notamment les MSAP de Baume-les-Dames, L'Isle-sur-le-Doubs, Orchamps-Vennes mais également d'autres communes moins peuplées telles que Pays de Clerval, Mouthe ou Saint-Hippolyte. *A minima*, certaines communes rurales telles que Les Premiers Sapins et Gilley accueillent au moins au bureau de poste.

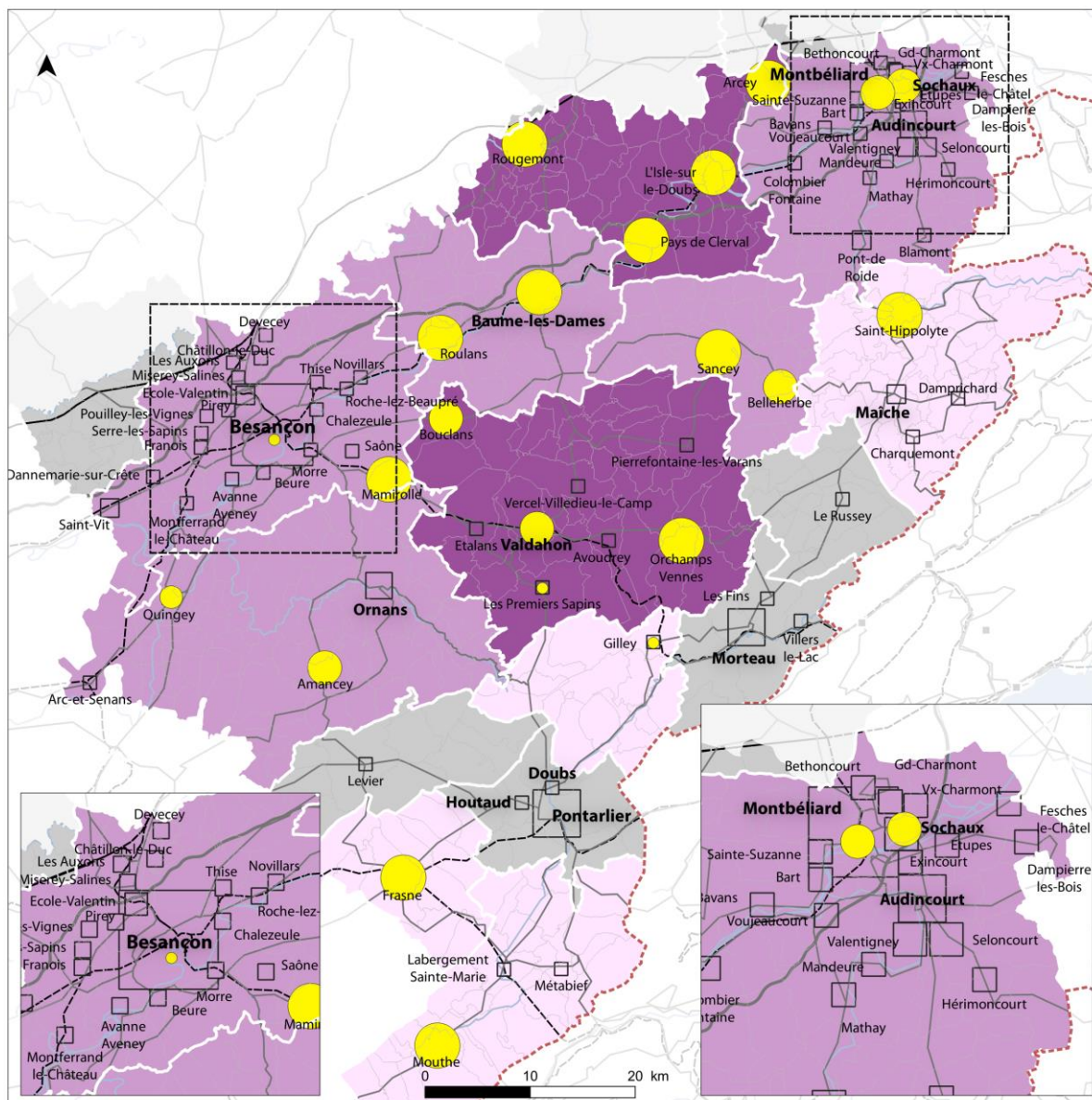
Sur les 16 communautés de communes étudiées dans le Doubs, seules 4 ne sont pas dotées de MSAP : CC du Plateau de Russey, CC du Val de Morteau, CC du Grand Pontarlier, CC Altitude 800.

Données chiffrées








Source : Caisse des Dépôts, 2018

Les MSAP du Russey et de Maïche devraient être bientôt labellisées.



Sources : CD25, 2017 - INSEE; 2014 - Caisse des Dépôts, 2018 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité








Nombre de services proposés par les MSAP

- Dans les pôles de services
-  1 - 2
 -  3 - 4
 -  5 - 6
 -  7

Nombre de MSAP par EPCI

- Dans les EPCI
-  Pas de MSAP
 -  1
 -  2
 -  3 - 4

Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites de communes
-  autoroute
-  routes
-  LGV et voies ferrées
-  réseau hydrographique



3. Services sociaux

Petite enfance

Ind. 3 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture en structure collectives

Commentaire :

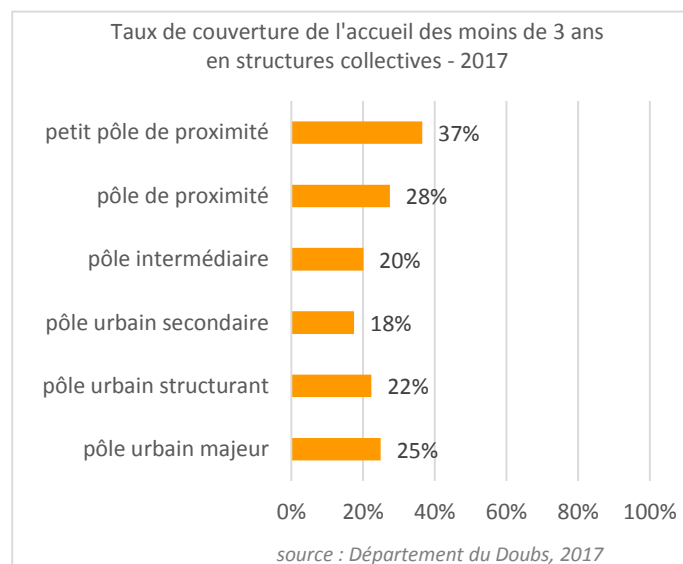
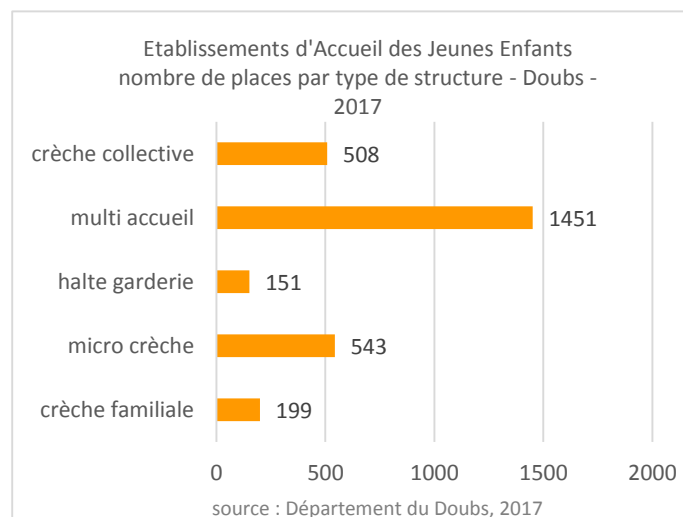
En 2017, le département du Doubs totalise **2 852 places** en Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE), soit **23%** de la population des moins de 3 ans. Il se situe au-dessus de la moyenne française qui est de 18% (source : observatoire national de la petite enfance, 2017).

Les intercommunalités les mieux couvertes sont Le Grand Besançon et les communautés de communes frontalières Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, Grand Pontarlier, Val de Morteau. A contrario les communautés de communes des Deux Vallées Vertes, de Montbenoît et Altitude 800 ont un taux de couverture de moins de 5%.

26 pôles sur 81 n'ont pas d'accueil petite enfance en structure collective. Il s'agit principalement de petits pôles de proximité ou pôle de proximité, à l'exception d'Houtaud.

Le taux d'accueil des pôles urbains majeur et structurant est assez faible, conséquence d'une population de moins de 3 ans élevée. Les plus petits pôles, quand ils ont des structures d'accueil atteignent un taux de couverture de 35 à 42%

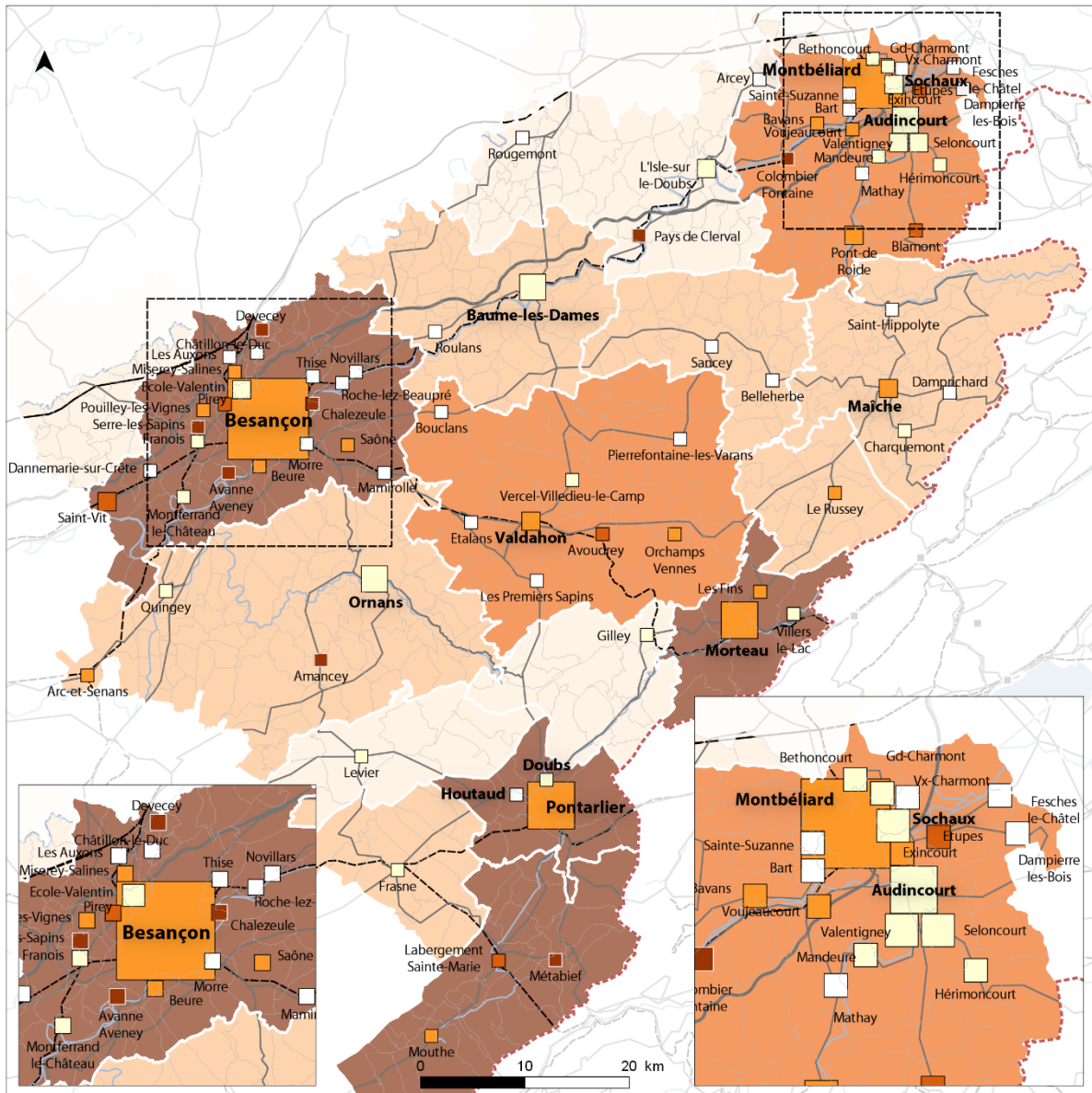
Données chiffrées



Accueil des 0 - 3 ans en structures collectives (EAJE)

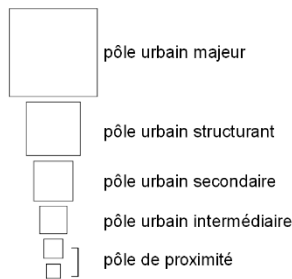
crèche familiale, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2017



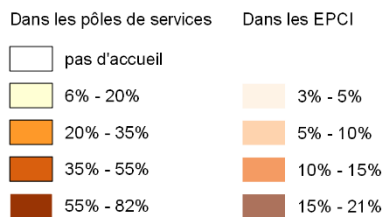
Sources : CD25, 2017 - INSEE, 2014 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

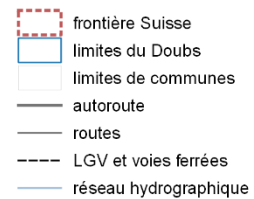


Assistants maternels Densité de places d'accueils 0-3

nombre de places / nb d'enfants 0-3



Repères géographiques



Ind. 4 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture des assistantes maternelles

Commentaire :

Le département du Doubs compte 5 627 assistants maternels agréés qui peuvent accueillir **11 708 enfants de moins de 3 ans**. Le taux de couverture au niveau départemental est de **15%**.

Ce taux de couverture est nettement inférieur à la moyenne française : 33% en 2015 (*source : observatoire national de la petite enfance, 2017*).

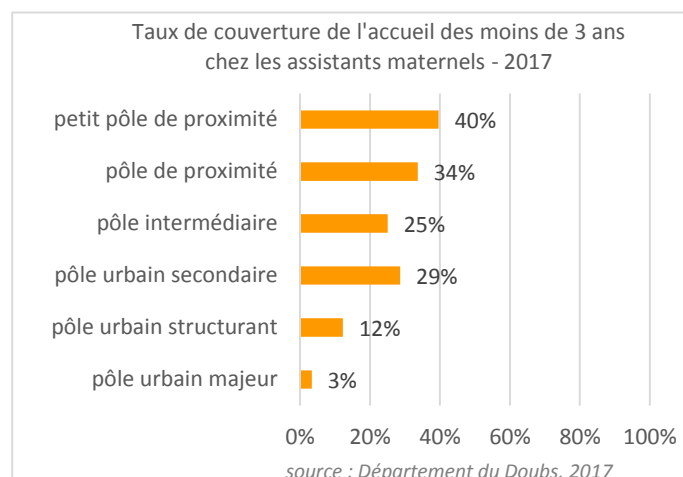
Avec 7%, le taux de couverture du Grand Besançon est particulièrement faible. A Besançon même seuls 3% des enfants de moins de 3 ans sont susceptibles d'avoir une place chez une assistante maternelle.

« Tiré vers le bas » par les principales communes, Montbéliard, Audincourt, Sochaux, Valentigney, etc..., le taux de couverture du Pays de Montbéliard n'atteint que 20% des moins de 3 ans tout en restant supérieur à la moyenne départementale.

Le Plateau du Russey et le Grand Pontarlier et Altitude 800, malgré un contexte rural ont un taux de couverture compris entre 26 et 30%.

A l'opposé, même s'ils ne sont pas les territoires les plus ruraux, les communautés de communes du Doubs Baumoises et du Pays de Sancey-Belleherbe offre plus de 50% de places chez les assistantes maternelles.

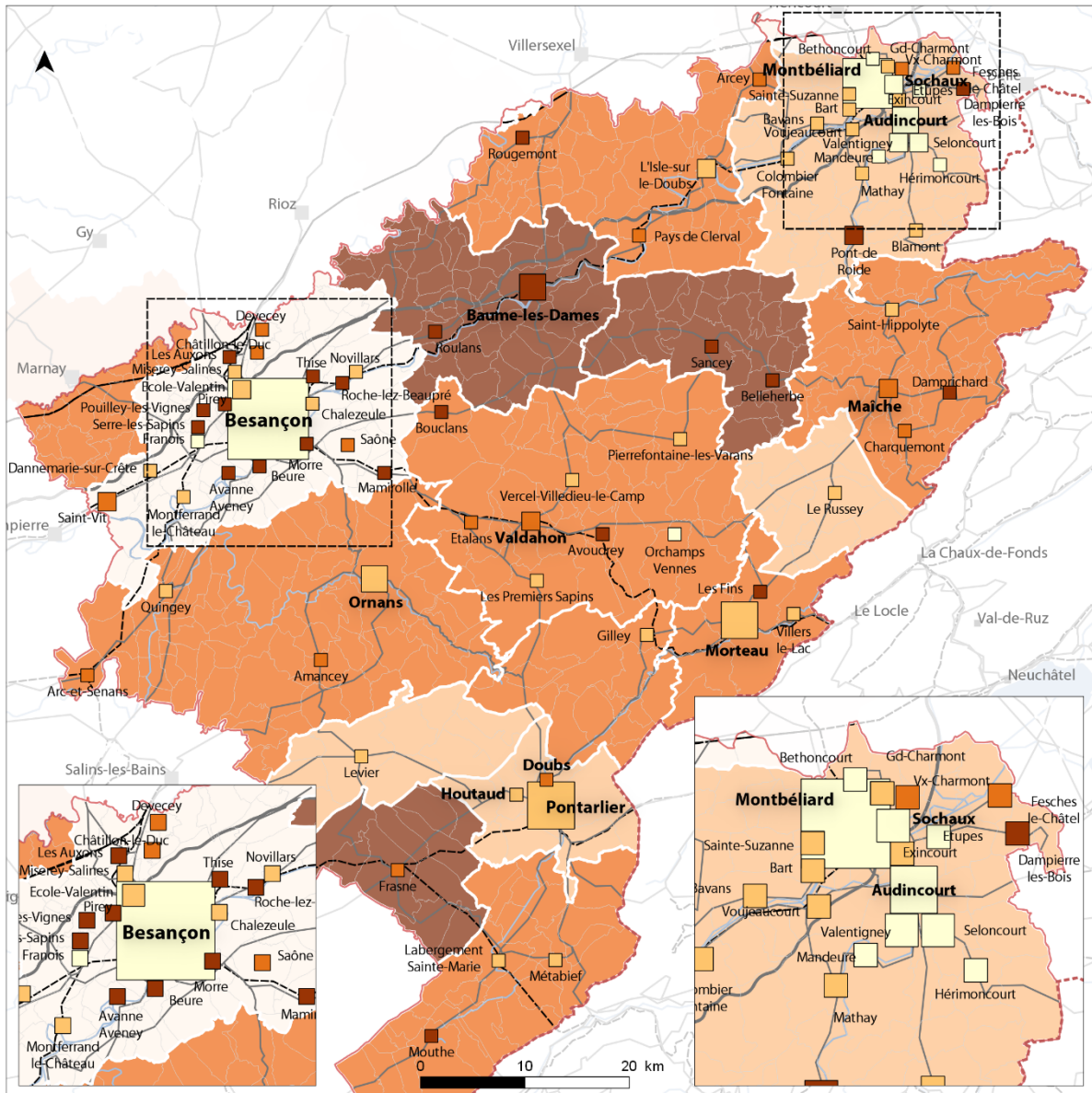
Données chiffrées



Accueil des 0 - 3 ans chez les assistants maternels

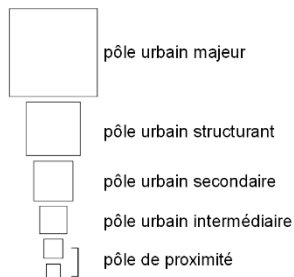
places à temps complet chez les assistants maternels

2017



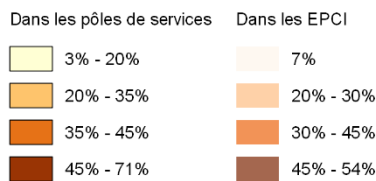
Sources : CD25, 2017 - INSEE, 2014 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

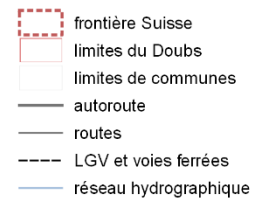


Assistants maternels Densité de places d'accueils 0-3

nombre de places / nb d'enfants 0-3



Repères géographiques



Ind. 5 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture global

Commentaire :

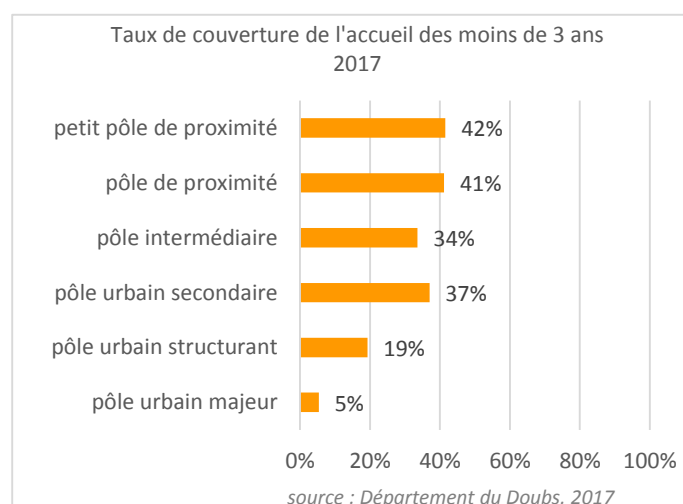
En totalisant les structures d'accueil collectif et les places chez les assistants maternels, le département du Doubs compte **14 560 places pour les moins de 3 ans, soit un taux de couverture de 18%**. Ce taux est particulièrement bas puisqu'en France 51% des enfants ont une place d'accueil en EAJE ou chez un assistant maternel agréé (source : centre d'observation de la société).

Parmi ces 14 560 places, beaucoup ne permettent pas l'accueil à plein temps : halte-garderie et certaines places de multi-accueil. Les possibilités d'accueil des jeunes enfants pour les parents exerçant une activité professionnelle sont encore plus réduites.

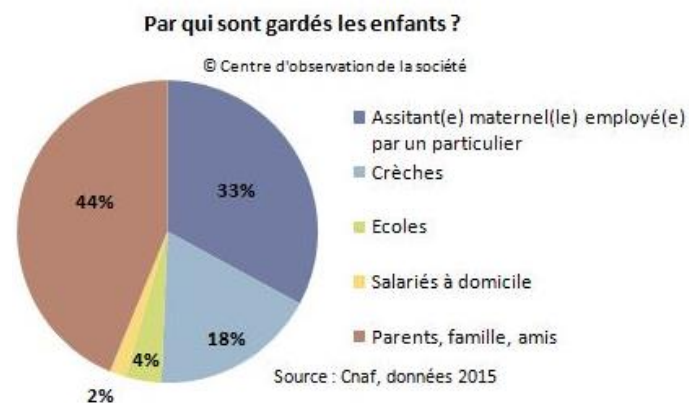
Comme pour les assistants maternels, les petits pôles de proximité et les pôles de proximité ont le meilleur taux de couverture ainsi que les territoires ruraux du Doubs Baumois, du Pays de Sancey-Belleherbe et du Plateau de Frasné et du Val Dugeon.

A l'opposé, le Grand Besançon est l'intercommunalité la moins bien couverte (9%), tout comme les principaux pôles : Besançon (5%), Montbéliard (13%), Mandeuve (15%), mais aussi Sochaux (18%).

Données chiffrées



Les modes de garde des moins de 3 ans France (2015)

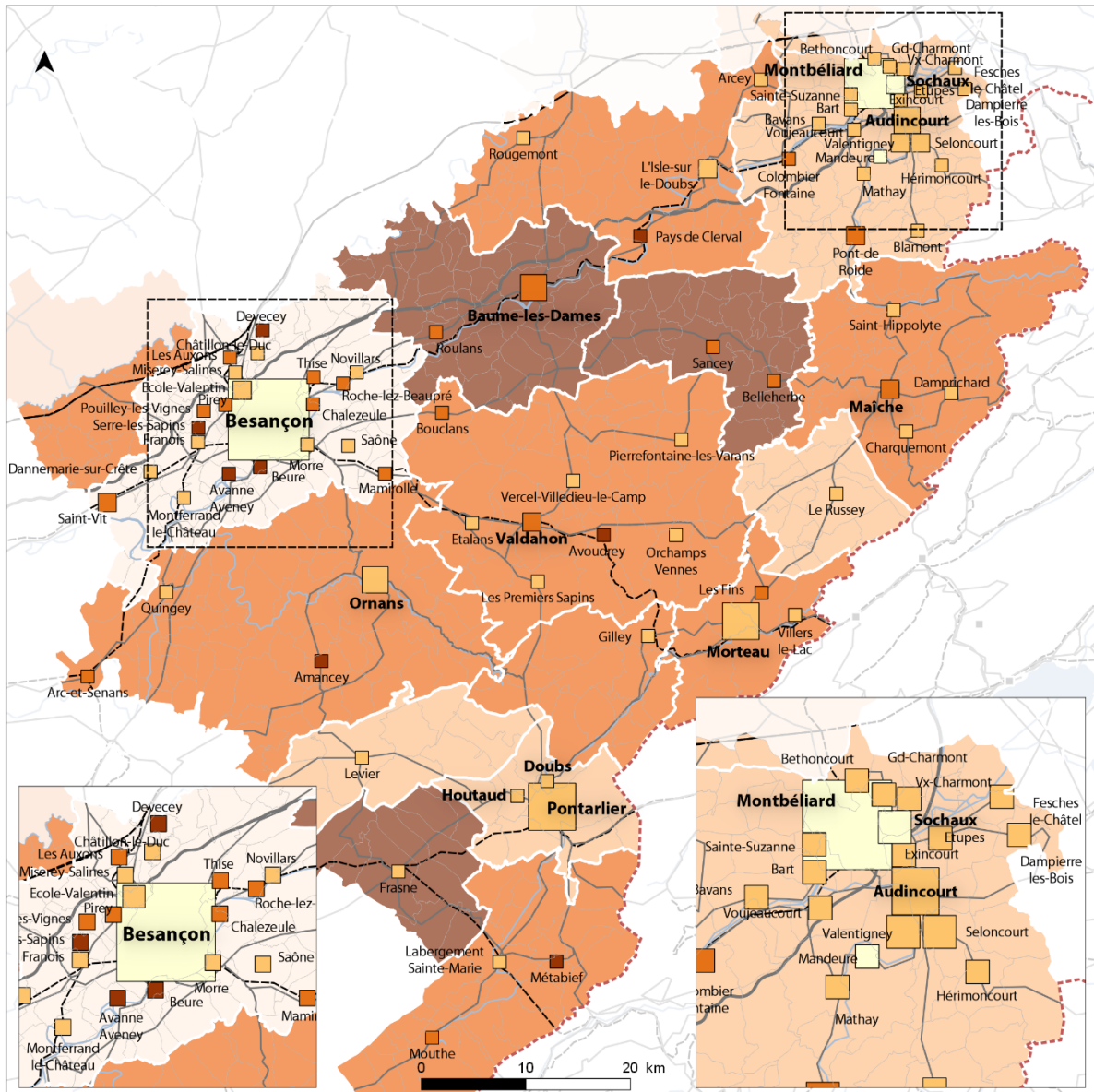


Source : Centre d'observation de la société, Cnaf, 2015

Accueil des 0 - 3 ans : assistants maternels et structures collectives

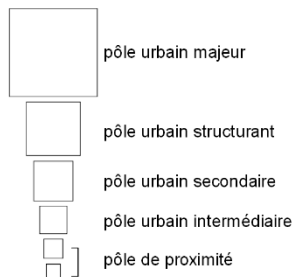
assistants maternels, crèche familiale, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2017



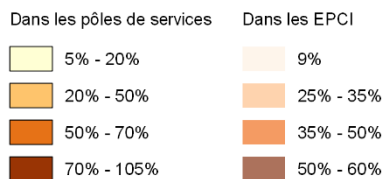
Sources : CD25, 2017 - INSEE, 2014 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

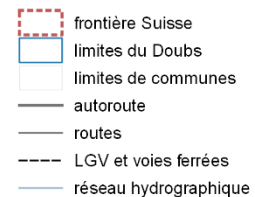


Accueil des moins de 3 ans Densité de places d'accueils 0-3

nombre de places / nb d'enfants 0-3



Repères géographiques



Enfance

Ind. 6 : Taux de couverture en périscolaire et restauration scolaire

Commentaire :

Pour les enfants de 3 à 11 ans, maternelle et élémentaire, le département du Doubs totalise **20 350 places** en accueil périscolaire (matin, midi, soir) et restauration scolaire. C'est au total **43%** des enfants scolarisés qui ont accès à ce service.

Par comparaison, les données au niveau national donnent un taux de fréquentation de la restauration scolaire variant de 50% à 60% (source : *Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, 2018*).

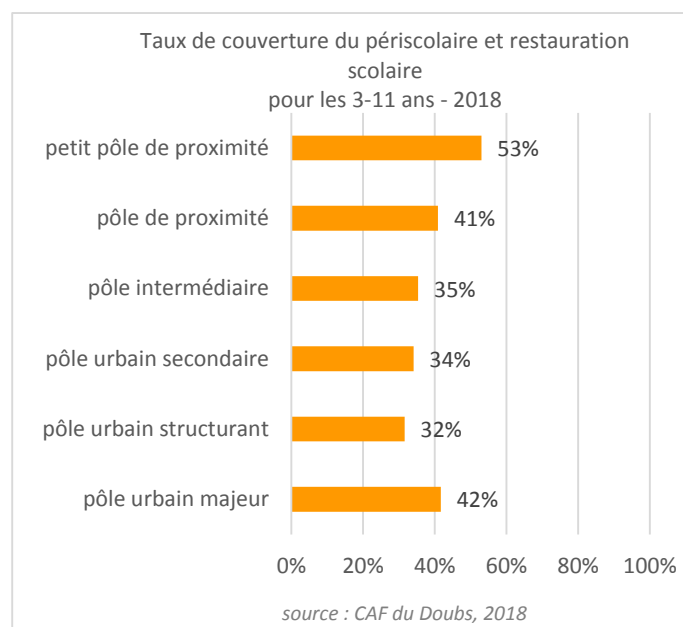
Les services périscolaires sont plus équitablement répartis par type d'armature de pôle que l'accueil petite enfance : taux de couverture de 32% pour les pôles urbains structurants à 53% pour les petits pôles de proximité.

5 pôles de services ne proposent pas d'accueil périscolaire / restauration scolaire, ou n'ont pas déclaré ce service (source DDCSP, CAF). Il s'agit de Morteau (pôle urbain secondaire), Damprichard, Pirey, Dannemarie-sur-Crête (pôle de proximité) et Belleherbe (petit pôle de proximité).

Dans le nord du département, Montbéliard (pôle urbain structurant) ainsi que Bethoncourt, Sainte-Suzanne et Hérimoncourt se caractérisent par un faible niveau de service : 22%, 11%, 19%, 17%.

Les zones frontalières du Plateau du Russey (15%), du Val de Morteau (20%), de Montbenoît (28%) et des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (34%) ainsi que les Portes du Haut-Doubs (25%) et le Pays de Montbéliard (33%) ont les taux de couverture les plus faibles.

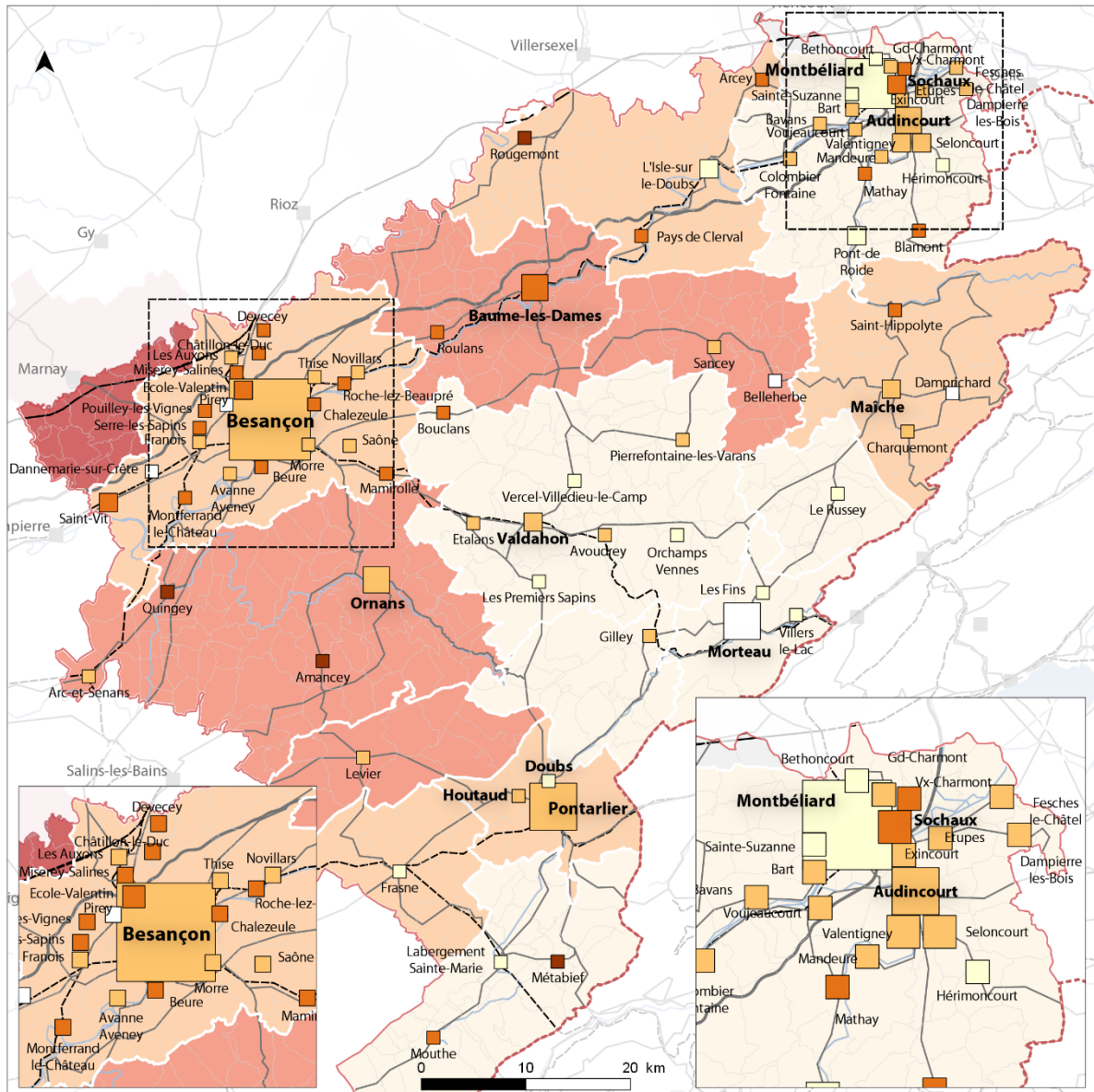
Données chiffrées



Services périscolaires et restauration scolaire

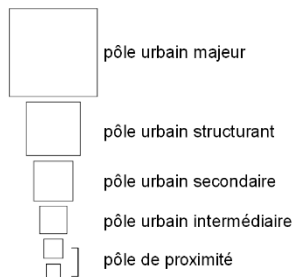
accueil périscolaire (matin, midi, soir) et restauration scolaire

2018



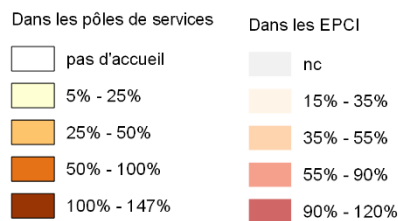
Sources : Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, 2018 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

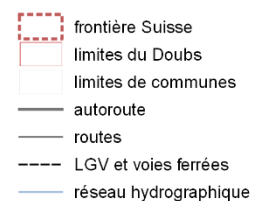


Taux de couverture en accueil périscolaire et restauration scolaire

nombre de places / nombre d'enfants 3-11 ans



Repères géographiques



Ind. 7 : Taux de couverture en accueil extrascolaire (CLSH)

Commentaire :

Dans le Doubs, pendant les temps de semaine (mercredi) ou de vacances scolaire, **14 949 places en centre de loisirs sans hébergement (CLSH)** sont proposées aux enfants et adolescents de 3 à 17 ans. Cela représente un taux département de couverture moyen de **20%** (il n'existe pas de données nationale de comparaison).

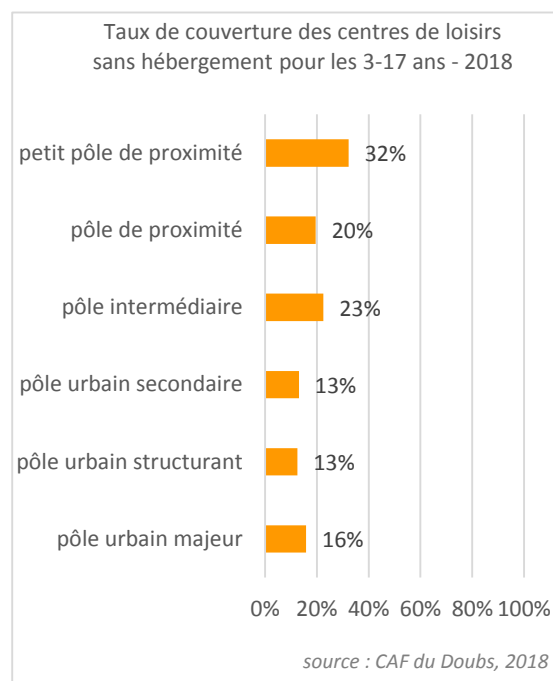
La répartition par type de pôle est relativement homogène, les taux de couverture variant de 6% pour les pôles urbains secondaires à 21% pour les petits pôles de proximité.

6 pôles sur 81 n'offrent pas de services extrascolaires.

Les pôles urbains ont un faible niveau de service, 4% à Morteau, 9% à Montbéliard et Baume-les-Dames, 11 % à Audincourt. Le taux de couverture de Besançon est à 16% et celui de Pontarlier à 17%.

Le taux de couverture en CLSH est particulièrement faible pour le Val de Morteau (7%) et Montbenoît (8%). Les intercommunalités les mieux couvertes sont Le Pays de Sancey-Belleherbe et le Doubs Baumois (41%), Loue-Lison (40%) et surtout la partie doubienne du Val Marnaysien (53%).

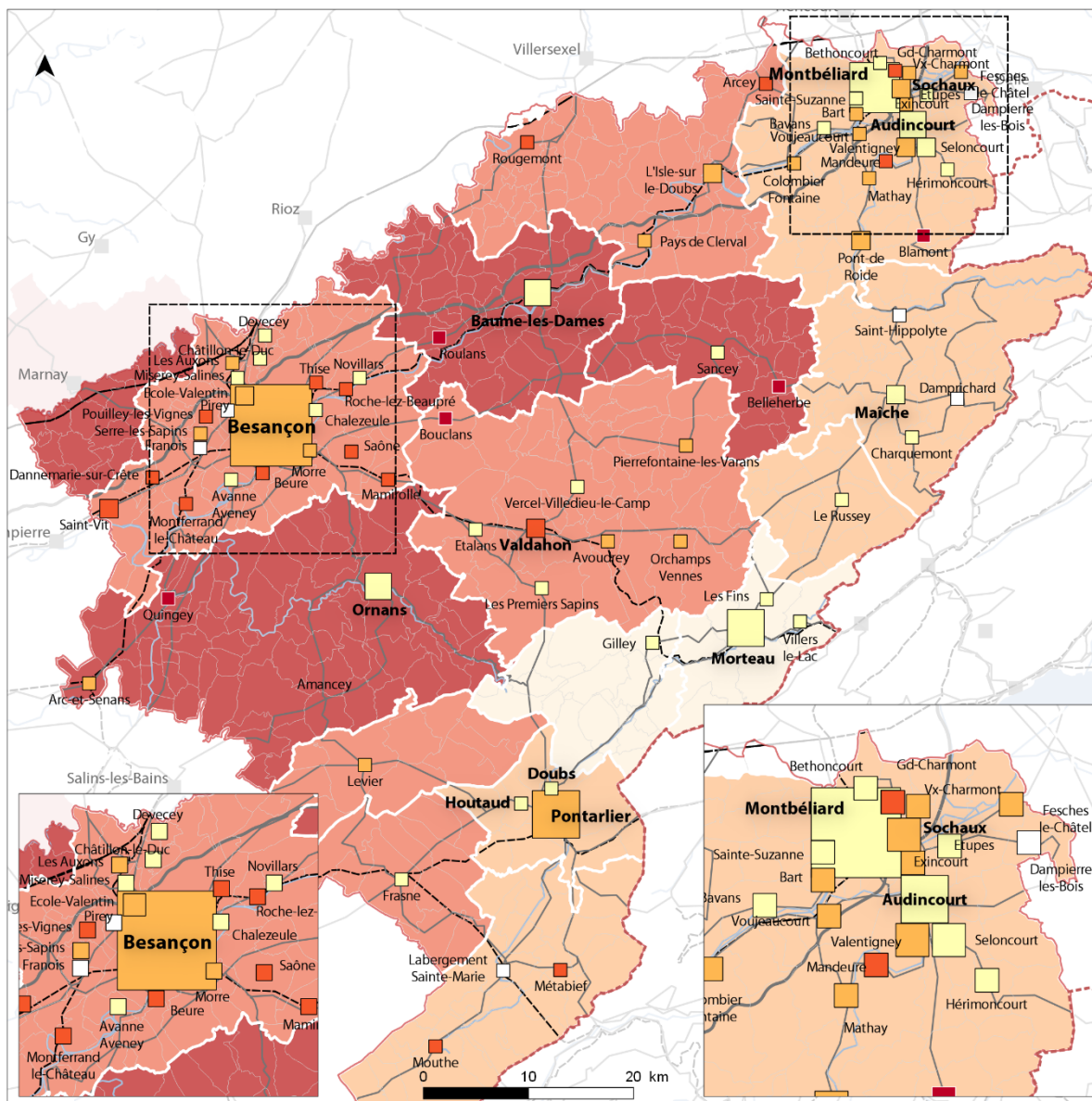
Données chiffrées



Services extrascolaires : centres de loisirs sans hébergements

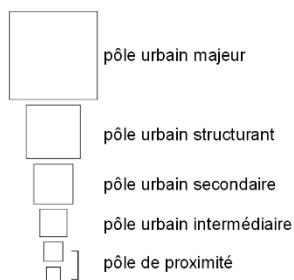
accueil extrascolaire (CLSH) en semaine et pendant les vacances pour les 3-17 ans

2018



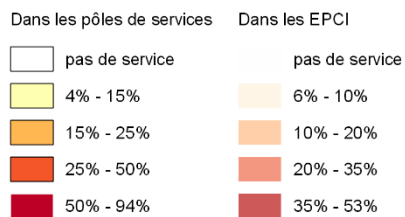
Sources : Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, 2018 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

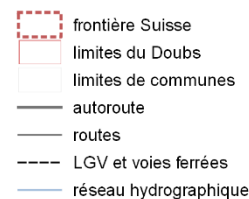


Taux de couverture en accueil extrascolaire (CLSH)

nombre de places / nombre d'enfants 3-17 ans



Repères géographiques



Personnes âgées

Ind. 8 : Taux de couverture en hébergement pour personnes âgées

Commentaire :

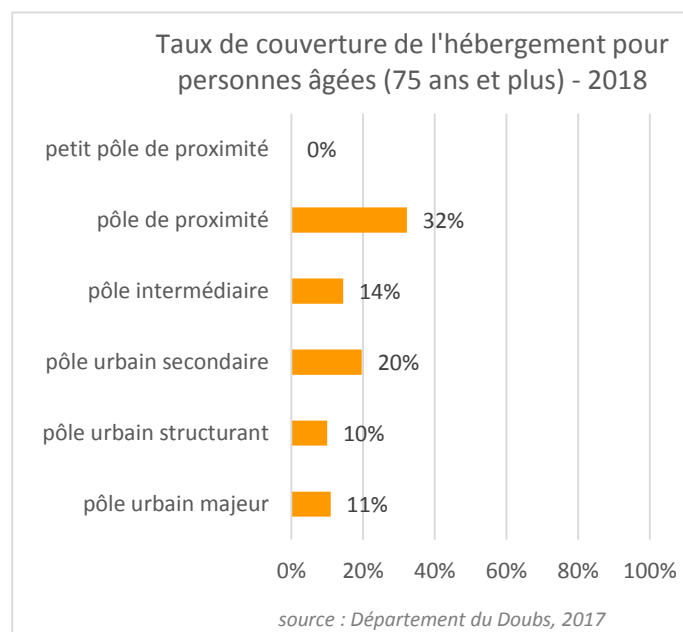
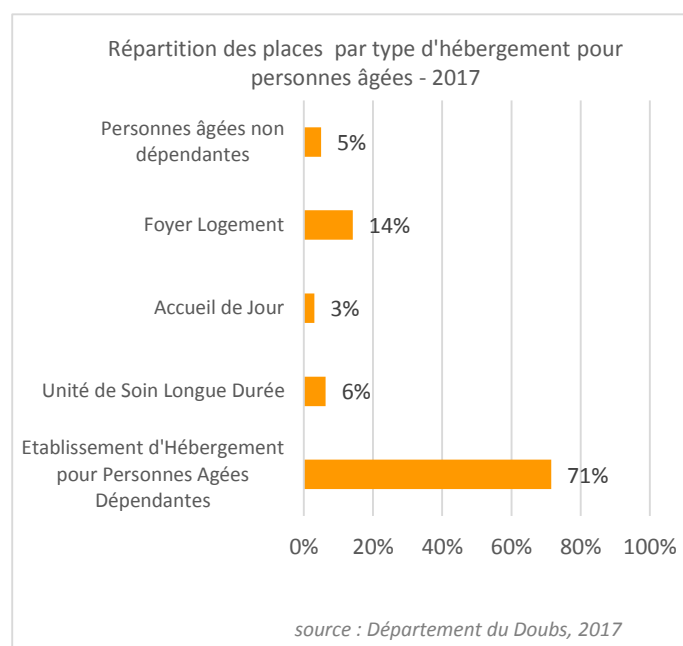
Le Doubs totalise **4 612** places d'hébergement pour personnes âgées, tous types confondus, soit un taux de couverture de **9,6%** pour les personnes de 75 ans et plus. Au niveau national le taux est de 12% (*source « observatoire des territoires » CGET, DREES – DRJSCS – INSEE, janvier 2017*). Le Doubs est un des départements les moins bien couverts : 93^{ème} position sur les 101 départements de métropole et d'outre-mer. En métropole, seuls les Pyrénées Orientales, Paris et les deux départements Corses sont moins bien couverts que le Doubs. Ce faible taux s'explique notamment par la volonté de maintenir les personnes âgées le plus possible chez elles. Le Département du Doubs est relativement pionnier dans ce domaine.

3 296 places sont en EHPAD, soit 71% de l'offre. Il s'agit plutôt de grands établissements pouvant accueillir un peu plus de 200 personnes pour le plus important.

Les pôles de proximité sont les mieux couverts par rapport à leur population. Seuls 42 pôles de services proposent un ou plusieurs types d'hébergement pour personnes âgées. A noter que Pontarlier n'offre que 7 places en accueil de jour.

Deux intercommunalités sont particulièrement peu couvertes : le Pays de Sancey-Belleherbe et Montbenoît. A contrario, les Deux Vallées Vertes et le Plateau du Russey sont très bien couverts avec plus de 50% de places / personnes âgées de 75 ans et plus. Un schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale est en cours de réalisation.

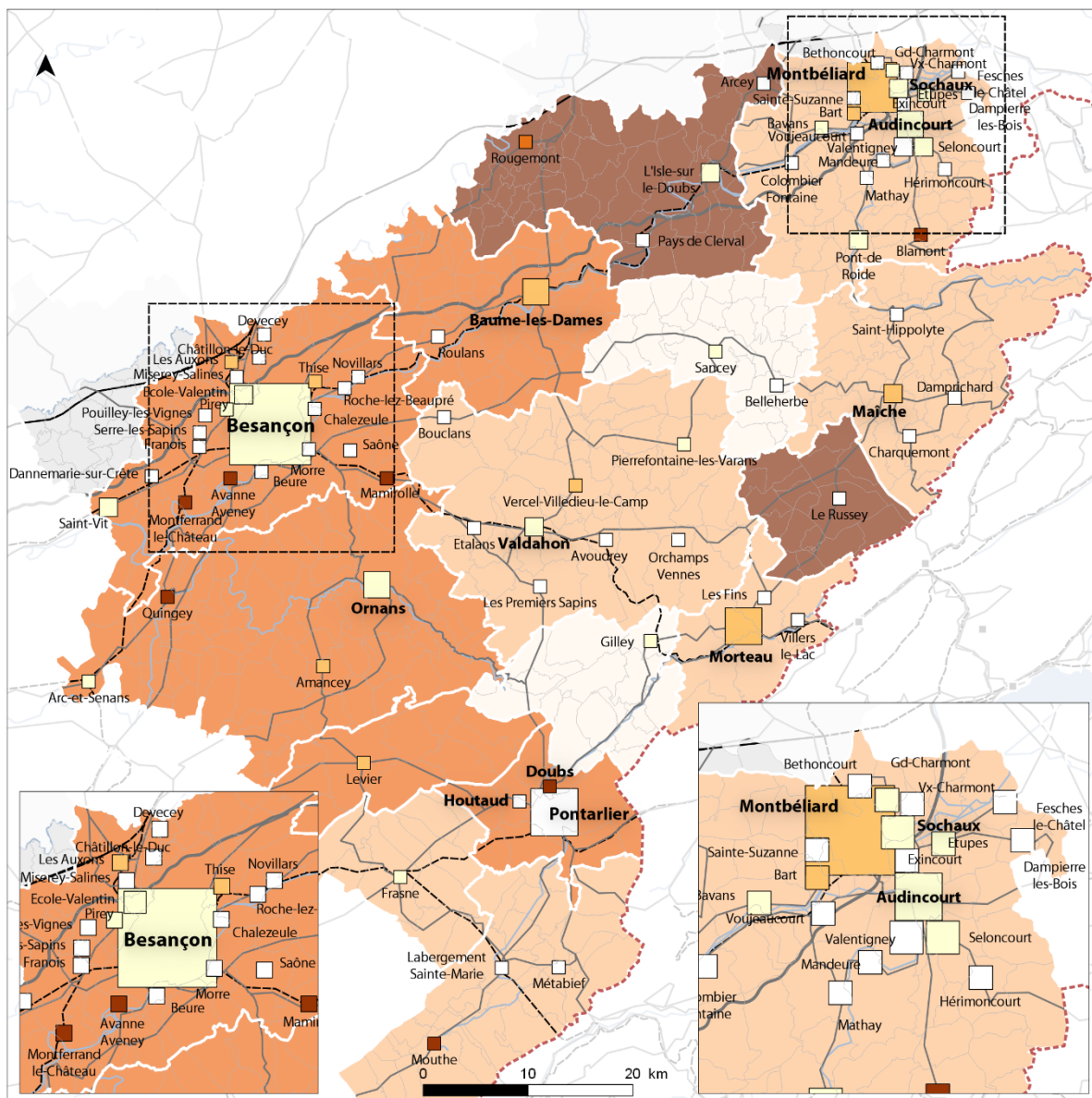
Données chiffrées



Hébergement pour personnes âgées

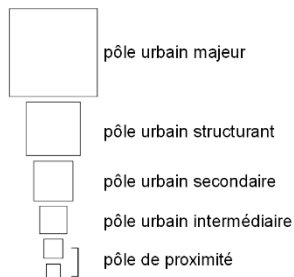
EHPAD, unité de soins longue durée, accueil de jour, foyer logement, établissement pour personnes âgées non dépendantes

2017



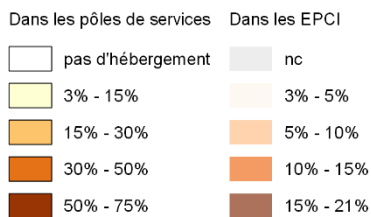
Sources : CD25, 2017 - INSEE, 2014 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

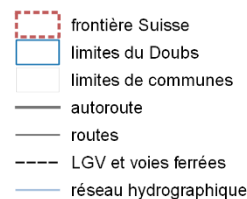


Hébergement pour personnes âgées Taux de couverture

nombre de places / population de 75 ans et plus



Repères géographiques



4. Services de santé

Praticiens

Ind. 9 : Diversité de la gamme des praticiens : généralistes et spécialistes

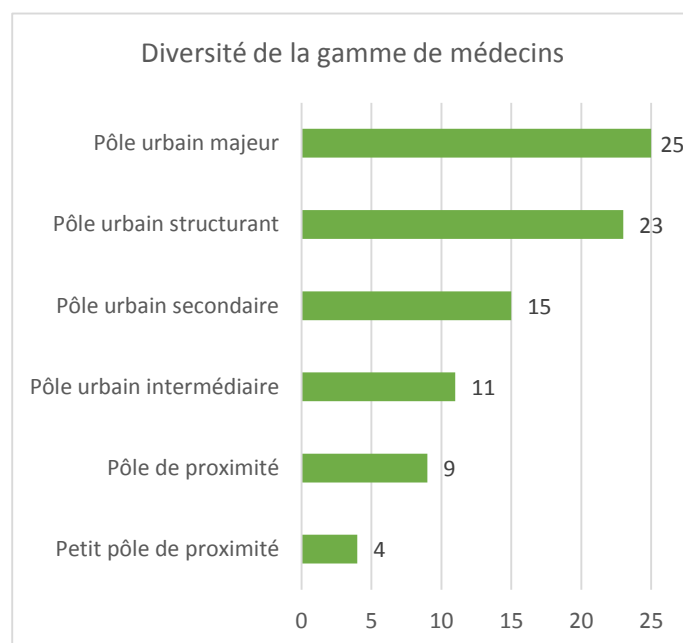
Commentaire :

La diversité de la gamme des praticiens de santé comprend la présence à la fois de médecins omnipraticiens (généralistes) mais également de spécialistes en cardiologie, en dermatologie, en néphrologie, en gynécologie médicale, en gynécologie obstétrique, en gastro-entérologie, en hépatologie, en psychiatrie... dans un territoire donné.

Il apparaît que ce sont les grandes aires urbaines (Besançon, Montbéliard et Pontarlier) qui offrent les plus grandes diversités de praticiens (gamme supérieure à 20 types de médecins différents).

A l'inverse, les communautés de communes rurales du Pays de Sancey-Belleherbe, du Plateau de Russey et de de Montbenoît offrent les moins grandes amplitudes (moyenne de 3 praticiens différents).

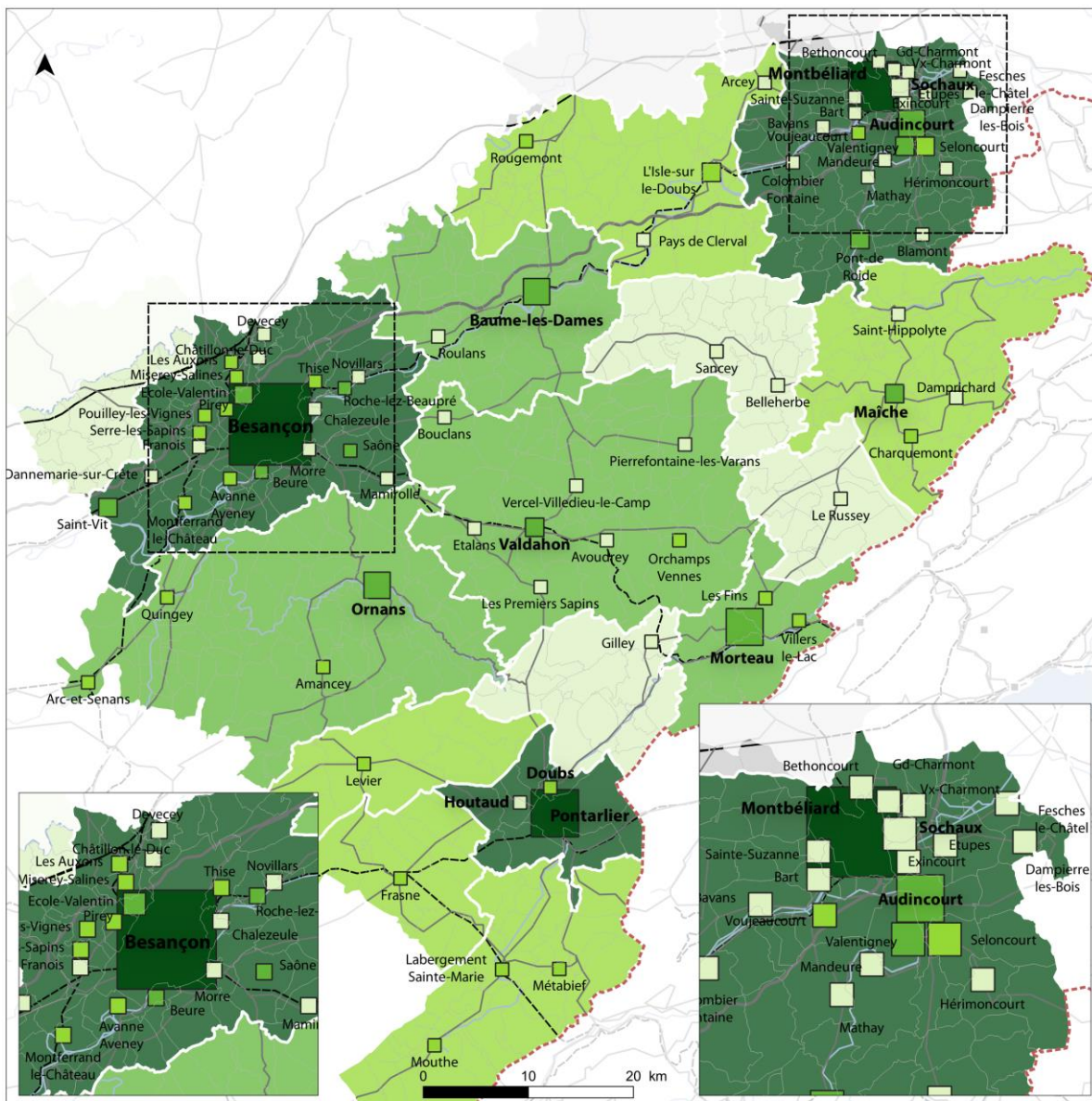
Données chiffrées



Source : INSEE BPE, FINISS, 2016

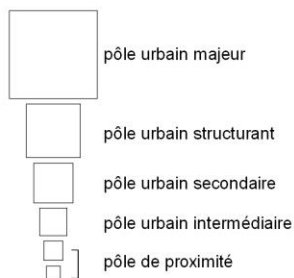
La diversité de la gamme des praticiens

2016

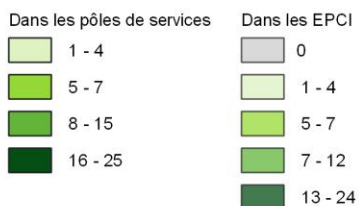


Sources : CD25, 2017 - INSEE, 2014 - INSEE BPE, 2016 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

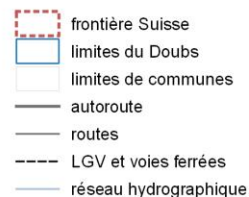
Typologie des pôles de services



Nombre de praticiens différents



Repères géographiques



Ind. 10 : Densité des médecins omnipraticiens pour 10 000 habitants

Commentaire :

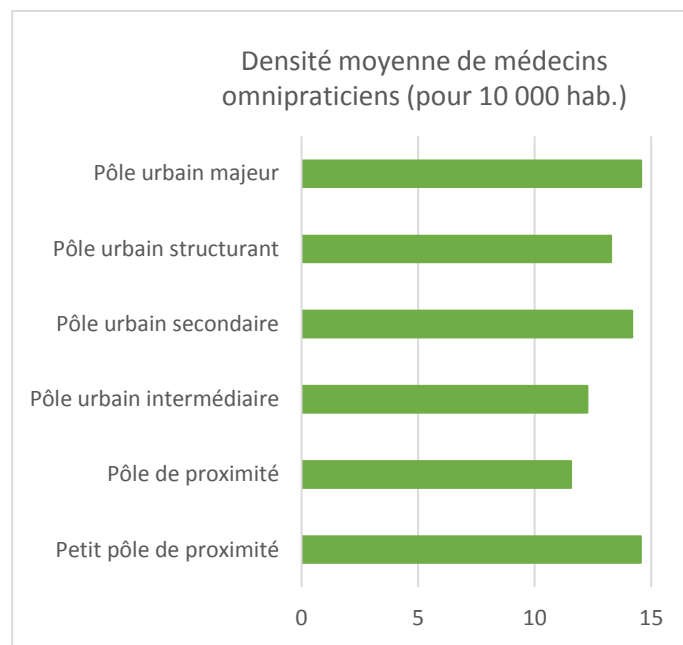
Le département accueille en moyenne 10 médecins omnipraticiens ou « généralistes » pour 10 000 habitants. La répartition des médecins est relativement uniforme sur l'ensemble du département.

Hormis quelques pôles qui enregistrent des taux très en-deçà de la moyenne du Doubs (comme Hérिमонcourt, Grand-Charmont, Mathay, Bavans ou Damprichard), la plupart des autres pôles ainsi que des communautés de communes ont des densités homogènes variant entre 10 à 20 médecins pour 10 000 habitants.

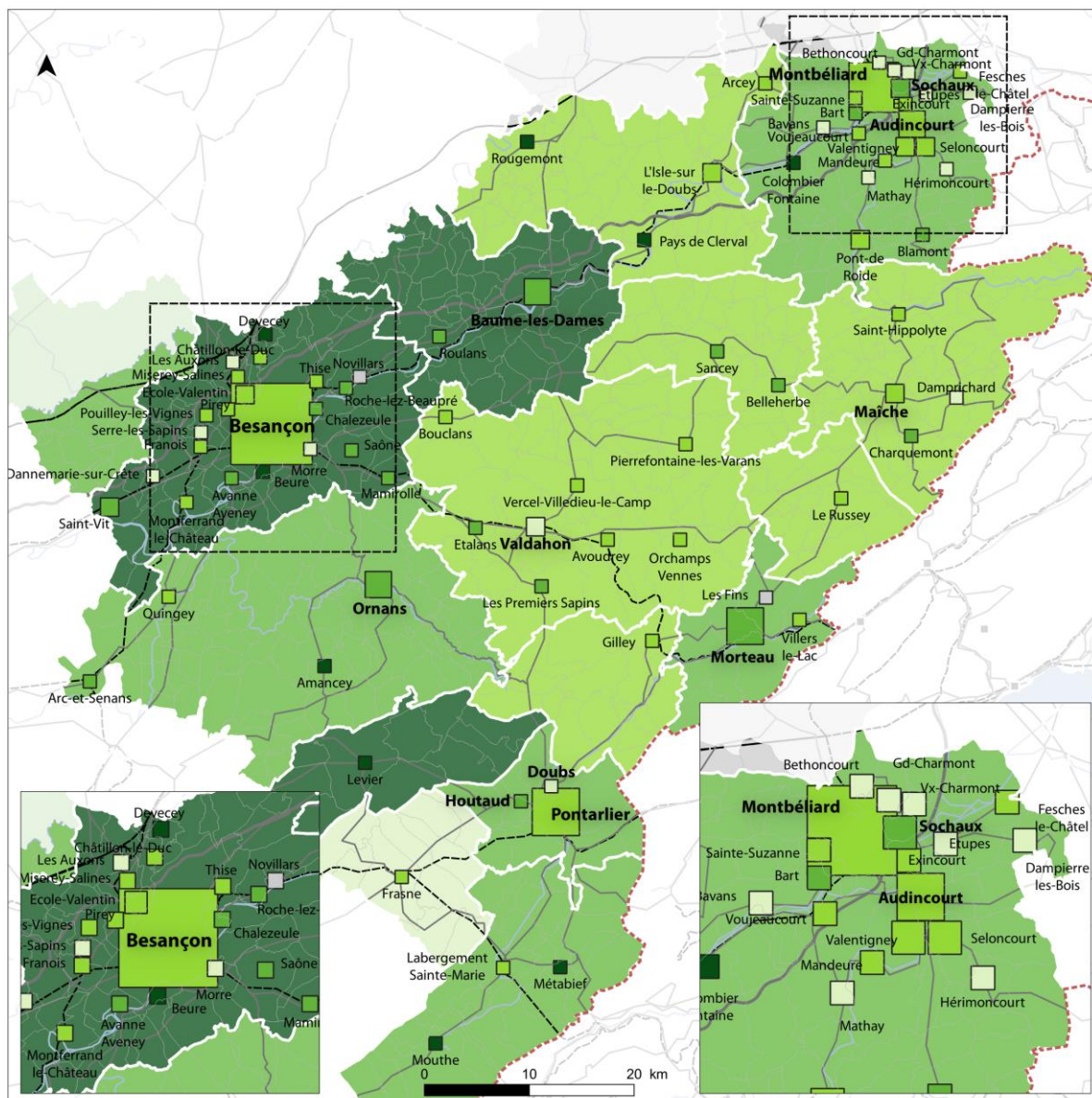
Les densités les plus élevées se situent dans les pôles de proximité ou intermédiaires : les communes de Beurre, Rougemont, Amancey, Colombier-Fontaine ont des taux supérieurs à 30 médecins / 10 000 habitants.

Les communautés de communes les plus denses, c'est-à-dire au-dessus de 10 pour 10 000, sont celles du Grand Besançon, du Doubs Baumois et d'Altitude 800.

Données chiffrées

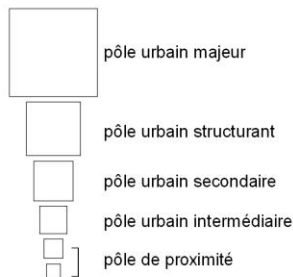


Source : INSEE BPE, FINESS, 2016



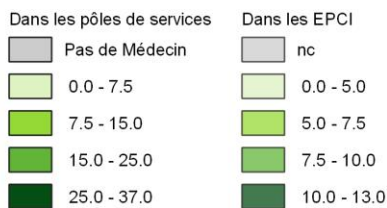
Sources : CD25, 2017 - INSEE; 2014 - INSEE BPE; 2016 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

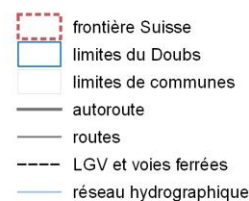


Nombre de médecin omnipraticien pour 10 000 habitants

$Nb \text{ de } médecins / nb \text{ d'habitant } \times 10\,000$



Repères géographiques



Ind.11 : Densité des médecins spécialistes pour 10 000 habitants

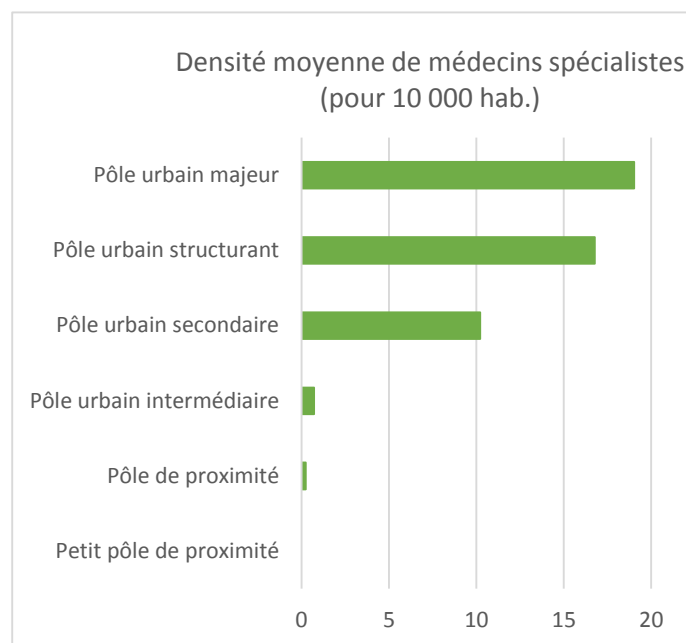
Commentaire :

Les médecins spécialistes sont principalement implantés dans les pôles urbains de Besançon, Montbéliard et Pontarlier.

Toutefois, en matière de densité par rapport à la population totale, les plus fortes se situent à Valdahon, Baume-les-Dames et Besançon.

Les communautés de communes des Deux Vallées Vertes, du Pays de Sancey-Belleherbe, du Pays de Maïche, du Plateau de Russey, de Montbenoît, d'Altitude 800, du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon et des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs n'accueillent pas de médecins spécialistes.

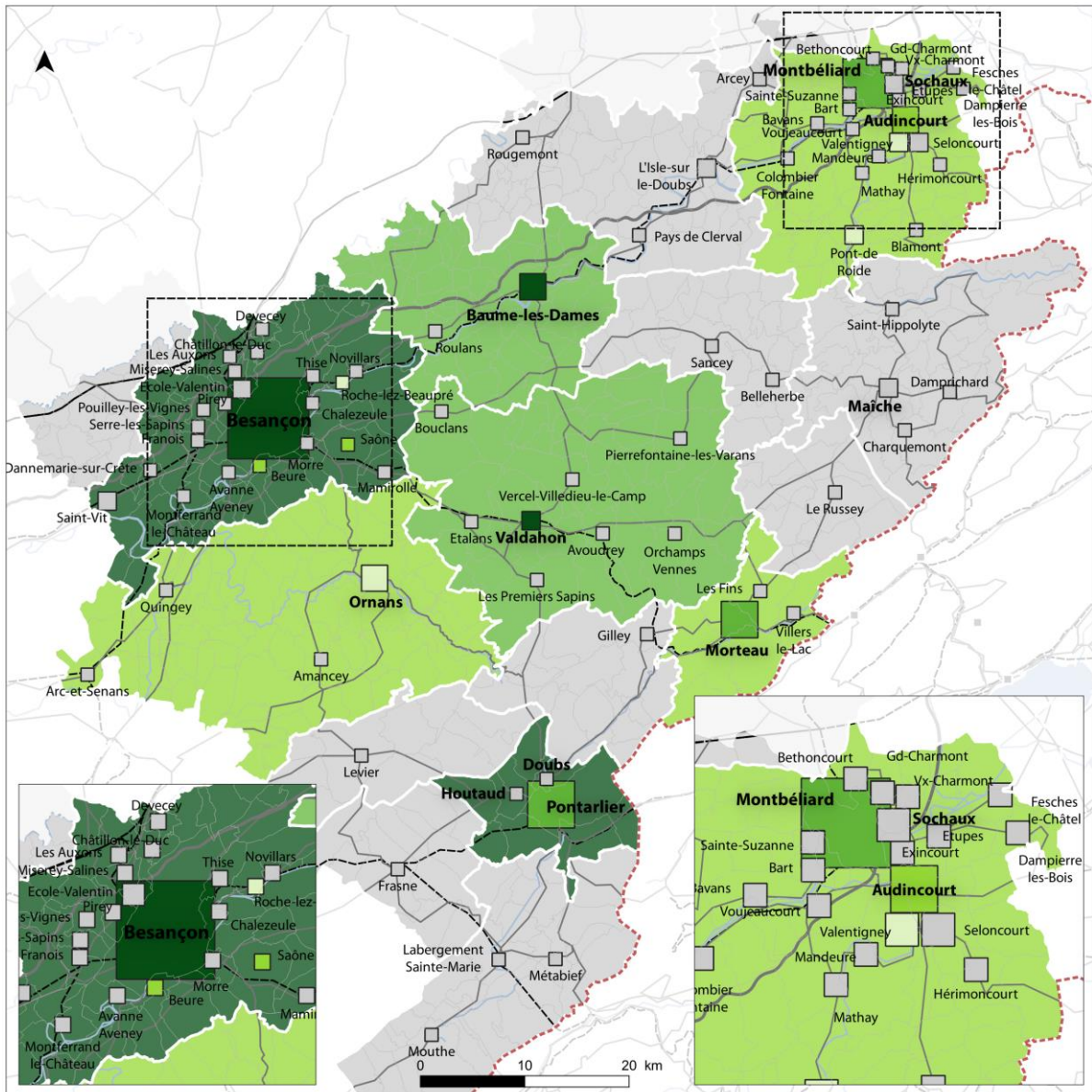
Données chiffrées



Source : INSEE BPE, FINESS, 2016

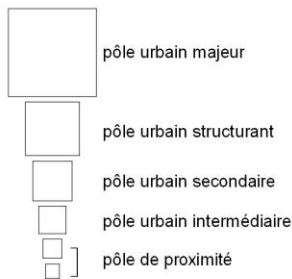
Ont été pris en compte :

Spécialiste en cardiologie ;
Spécialiste en dermatologie vénéréologie ;
Spécialiste en gynécologie médicale ;
Spécialiste en gynécologie obstétrique ;
Spécialiste en gastro-entérologie hépatologie ;
Spécialiste en psychiatrie ;
Spécialiste en ophtalmologie ;
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie ;
Spécialiste en pédiatrie ;
Spécialiste en pneumologie ;
Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale ;
Spécialiste en stomatologie ;
Chirurgien dentiste.



Sources : CD25, 2017 - INSEE; 2014 - INSEE BPE; 2016 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

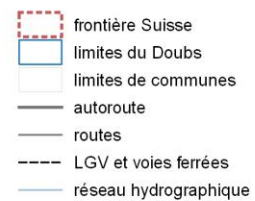


Nombre de médecin spécialiste pour 10 000 habitants

$Nb \text{ de } \text{médecins spécialistes} / nb \text{ d'habitant} \times 10\,000$



Repères géographiques



5. Réseau et mobilité

Accessibilité numérique

Ind. 12 : Niveau de couverture en téléphonie mobile 4G

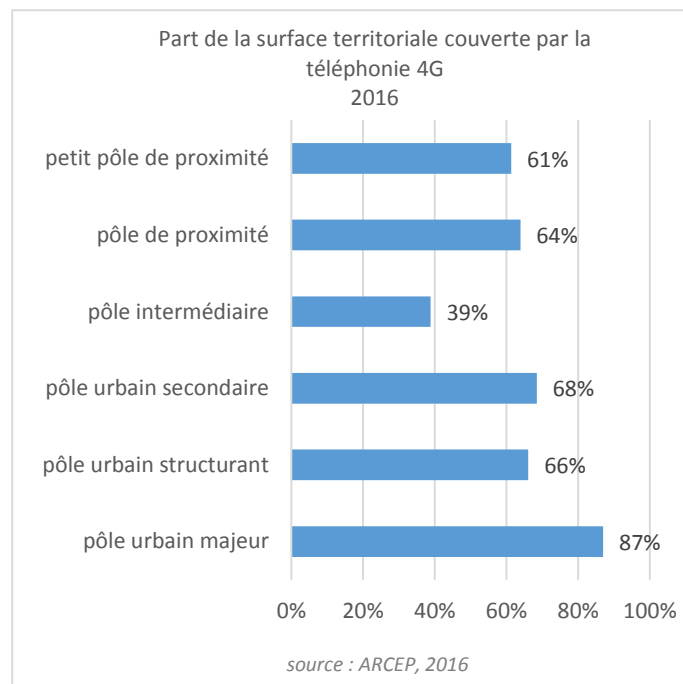
Commentaire :

Dans le Doubs, 37% de la surface du département est couverte par le réseau mobile 4G. Cela place le département sous la moyenne des départements métropolitains qui ont un taux de couverture 4G de 52% (10% en Lozère, plus de 99% à Paris et dans les départements de l'Île de France). Le Doubs est cependant mieux couvert que les départements voisins du Jura (23%) et de la Haute-Saône (25%).

Assez logiquement les principaux pôles de services sont les mieux couverts : 87% à Besançon, 68% et 66% dans les autres pôles urbains. La couverture moyenne des pôles de services est de 59%. A noter que 5 pôles de proximité n'ont pas de couverture 4G.

Les intercommunalités des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs et Altitude 800 sont les territoires les moins bien équipés avec moins de 10% de la surface couverte. Les territoires les mieux couverts sont le Grand Besançon (77%), le Val de Morteau (76%) et le Grand Pontarlier (62%).

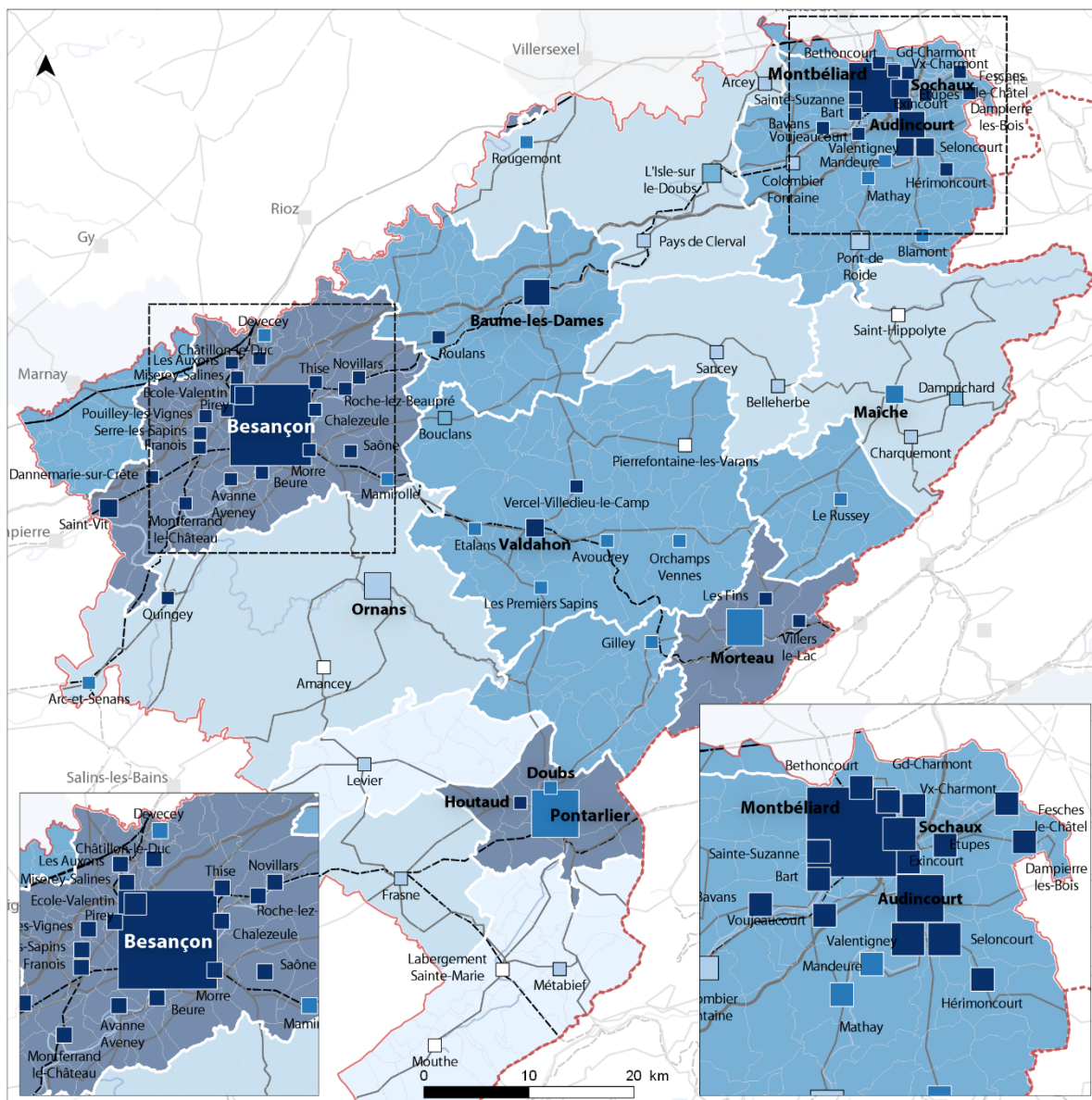
Données chiffrées



Accessibilité numérique Couverture en téléphonie mobile 4G

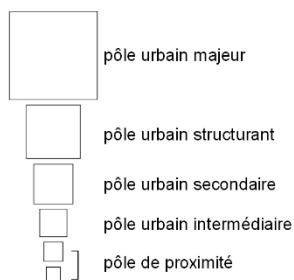
Part de la surface territoriale couverte

2016



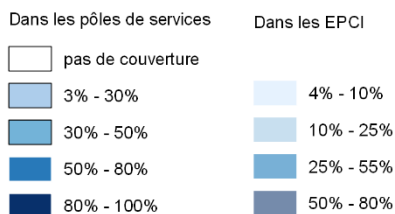
Sources : ARCEP, juillet 2016 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

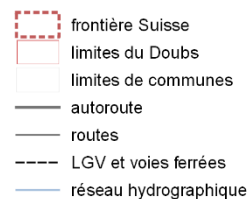


Taux de couverture en téléphonie mobile 4G

Part de la surface territoriale couverte



Repères géographiques



Ind. 13 : Niveau de couverture par le haut débit (8Mb)

Commentaire :

Dans le Doubs, 82% des locaux (logements, bureaux, entreprises...) sont couverts par le Haut Débit Fixe (ADSL cuivre, câble, fibre) à 8 mégabits par seconde ou plus.

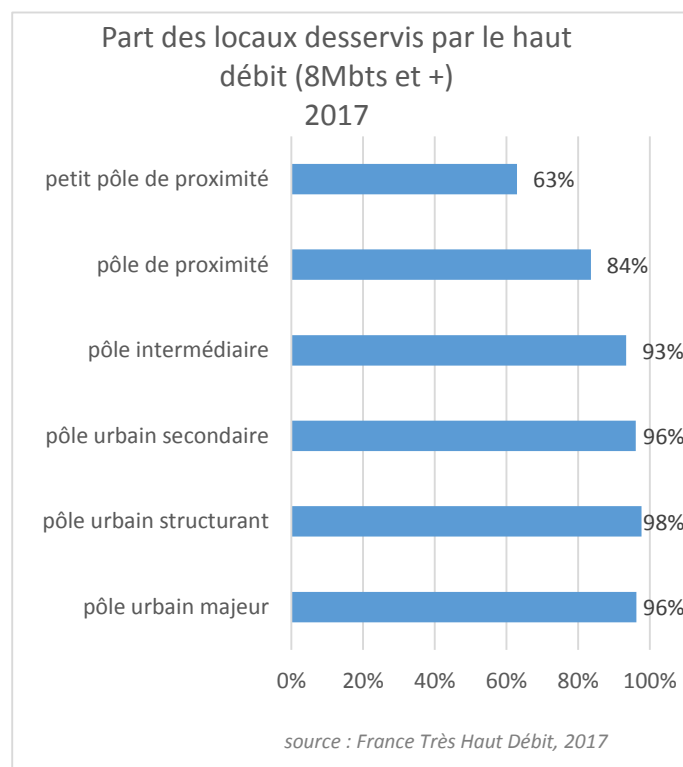
Ce taux de couverture est juste supérieur à celui de la moyenne française, 81%. Le département le moins bien couvert étant celui de la Meuse (56% de locaux desservis).

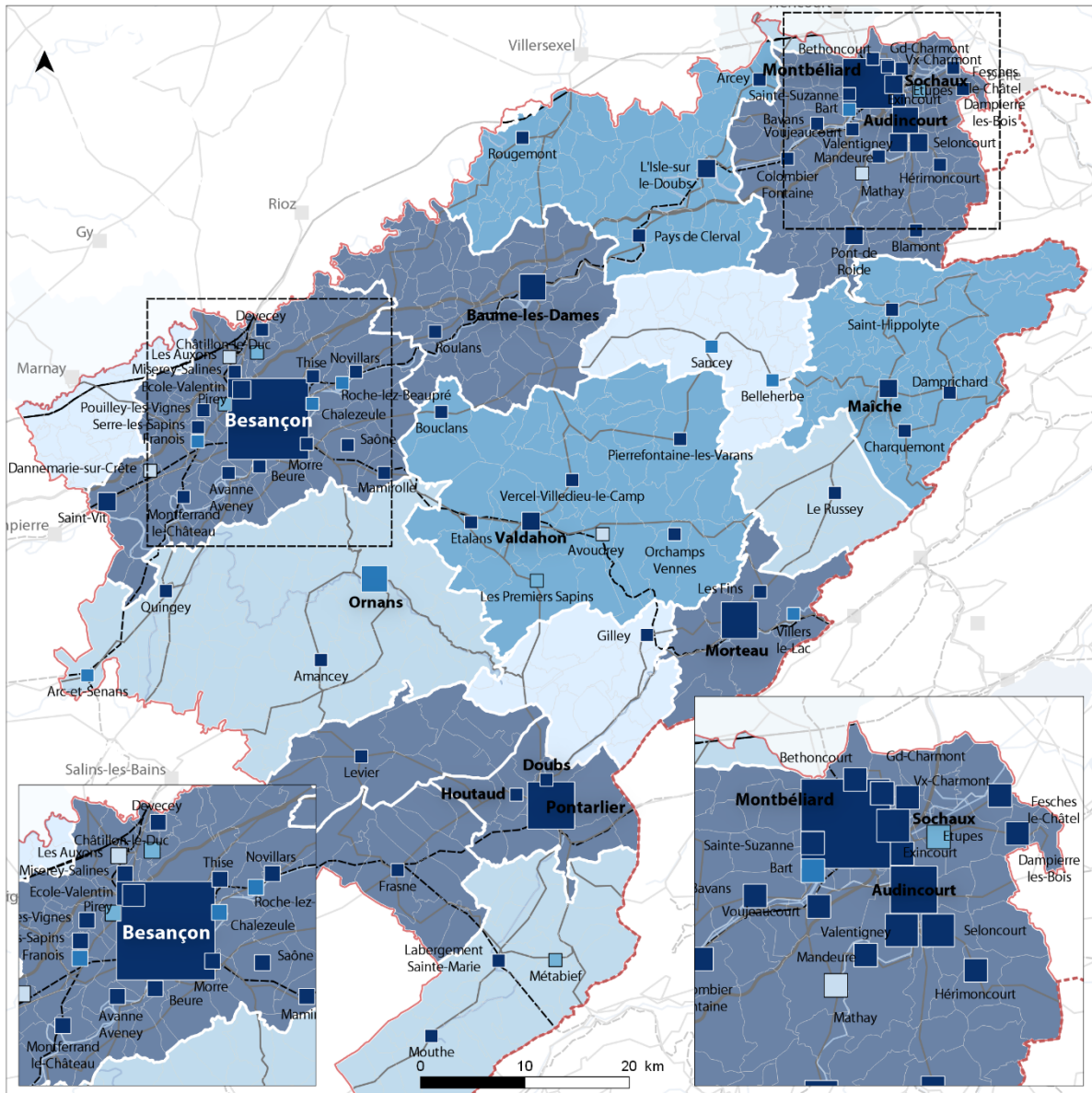
Les petits pôles de proximité sont les moins bien couverts avec seulement 63% des locaux desservis, alors que tous les pôles urbains ont un taux de couverture supérieur à 95%.

Les intercommunalités des pôles urbains, Grand Besançon (88%), Pays de Montbéliard (84%), Grand Pontarlier (95%), Doubs Baumois (88%), Val de Morteau (86%) sont les mieux desservies. Mais c'est également le cas des communautés de communes Altitude 800 (91%) et du Plateau de Frasne et du Val de Dugeon (97%).

Le Pays de Sancey-Belleherbe (44%) et la CC de Montenoît (52%) sont les territoires les moins bien desservis, tout comme la partie du Doubs du Val Marnaysien (52%).

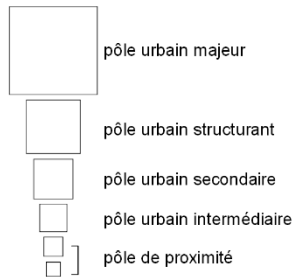
Données chiffrées





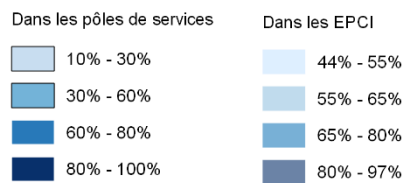
Sources : Observatoire France Très Haut Débit, 2ème trimestre 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

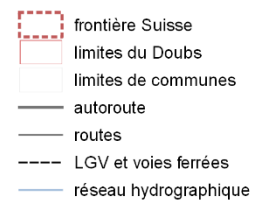


Taux de couverture en haut débit fixe

Part des locaux desservis par un débit supérieur à 8 Mbits par seconde



Repères géographiques



Ind. 14 : Niveau de couverture par le très haut débit (30 Mb)

Commentaire :

Dans le Doubs, 59% des locaux sont desservis par le Très Haut Débit (30 mégabits par seconde ou plus). Cette part est nettement au-dessus de la moyenne française, 53% et largement supérieure à celles des départements voisins : Jura 31%, Haute-Saône 41%, Territoire de Belfort 47%.

Les meilleures dessertes sont dans les pôles urbains, de 75% à 83% alors que moins de la moitié des locaux sont desservis dans les pôles et petits pôles de proximité.

7 pôles de services n'ont aucune desserte en très haut débit et 9 ont moins de 15% de leurs locaux desservis.

Les intercommunalités du Pays de Sancey-Belleherbe et Loue-Lison sont les territoires à la couverture la plus faible, respectivement 14% et 22% des locaux. A l'opposé, le Plateau de Frasne et du Val de Dugeon a 95% de ses locaux desservis, avant les territoires des pôles urbains.

Le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, a pour objectif de permettre l'accès au Très Haut Débit sur l'intégralité de son territoire d'ici 2023. Le Pays de Sancey-Belleherbe et Loue Lison peu couverts en 2017, font partie des territoires prioritaires pour le déploiement en 2018.

Données chiffrées

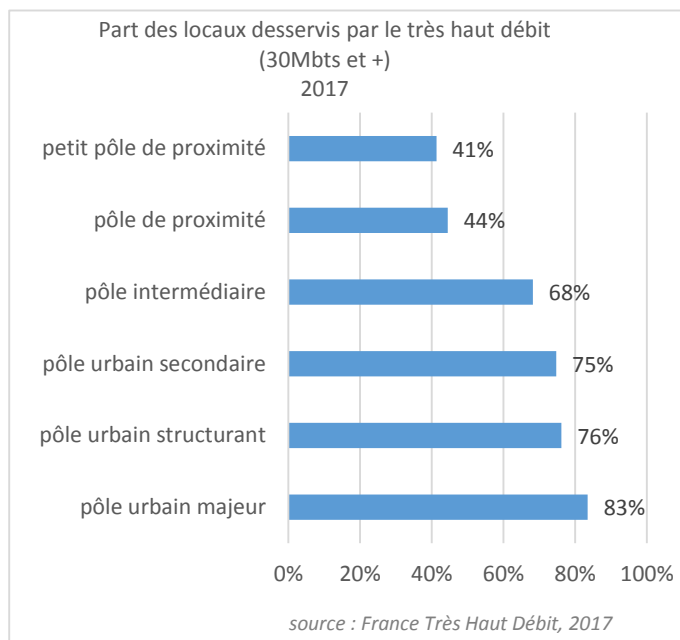
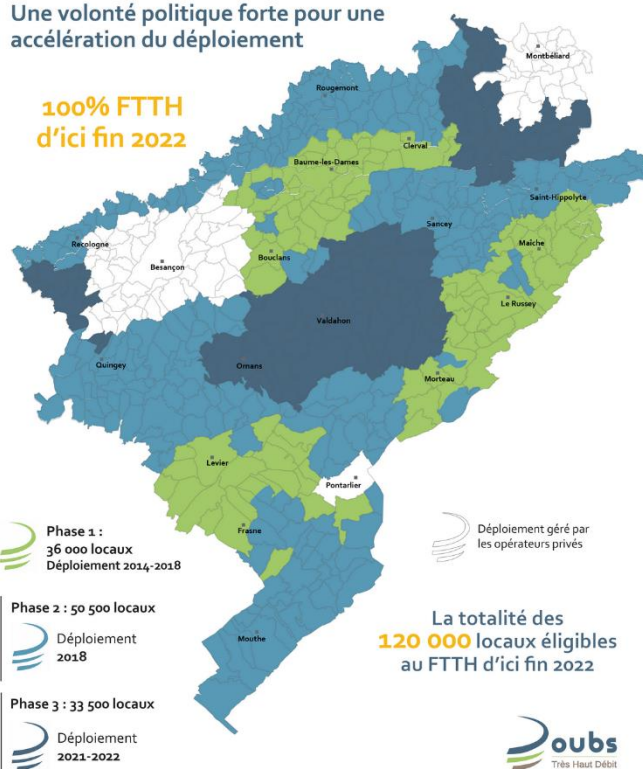


Schéma Directeur d'Aménagement Numérique 2018*

Une volonté politique forte pour une accélération du déploiement

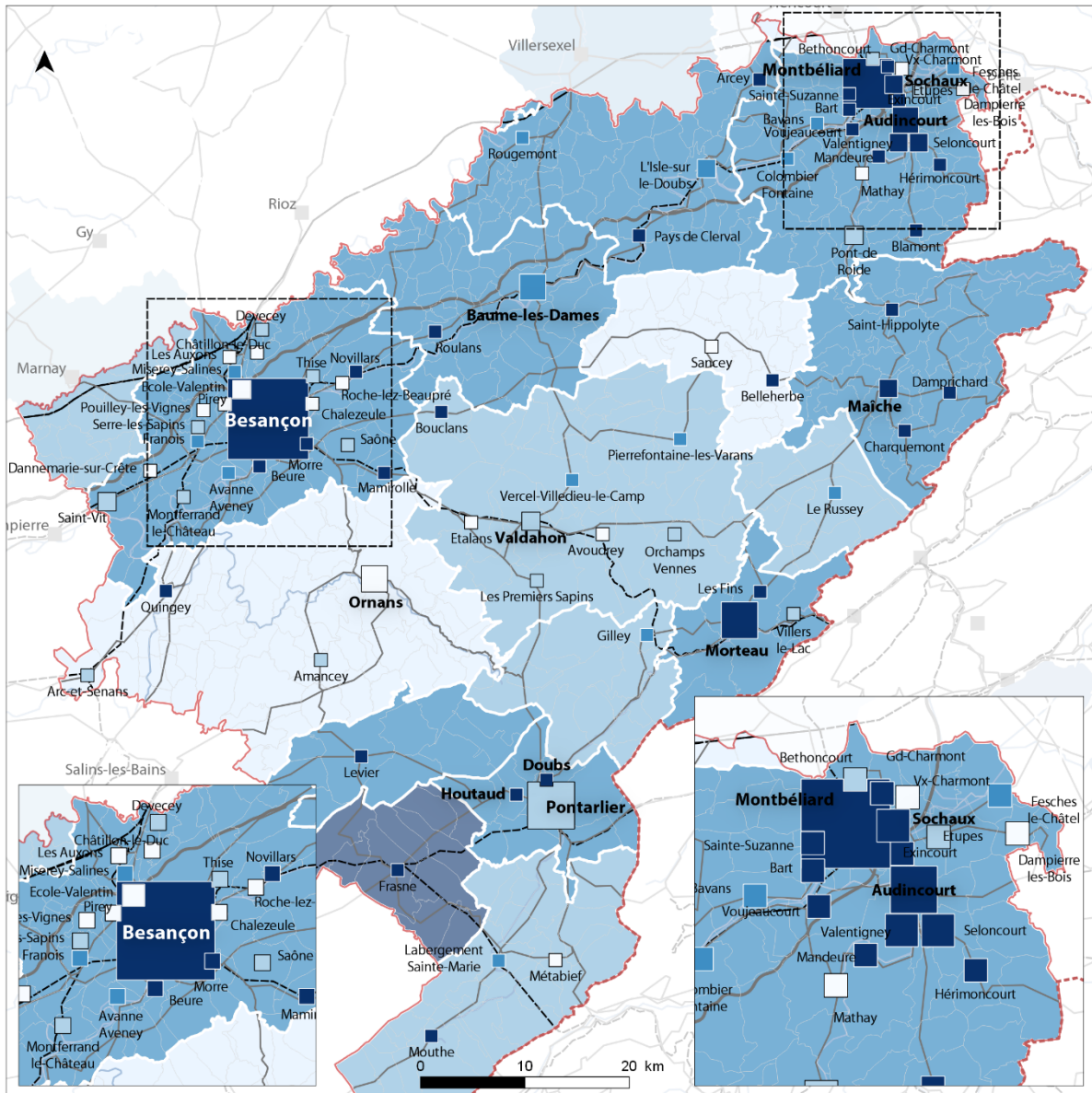


* Carte représentant le phasage FTTH (= Fiber To The Home, fibre optique jusqu'à l'abonné), ne figurant pas les interventions en montée en débit sur cuivre préparatoires au FTTH, ni les déploiements de type FTE (sites économiques et prioritaires).

Couverture en très haut débit fixe

Part des locaux desservis par un débit supérieur à 30 Mégabits par seconde

2017



Sources : Observatoire France Très Haut Débit, 2ème trimestre 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Taux de couverture en très haut débit fixe

Part des locaux desservis par un débit supérieur à 30 Mbits par seconde

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
moins de 15%	15% - 25%
15% - 50%	25% - 35%
50% - 70%	35% - 70%
70% - 99%	70% - 95%

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites de communes
- autoroute
- routes
- LGV et voies ferrées
- réseau hydrographique



6. Attractivité territoriale

Culture

Ind. 15 : Densité des équipements culturels pour 10 000 habitants

Commentaire :

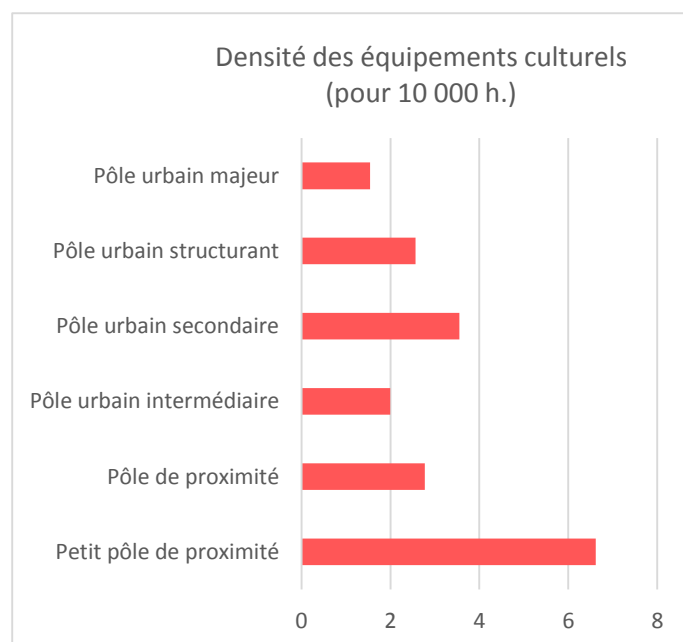
Selon l'UNESCO, la culture est considérée comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Afin de quantifier au mieux cette donnée complexe, l'ensemble des conservatoires, musées, cinémas et théâtres ont été ici pris en compte. Quant aux lieux de lecture, ils ont fait l'objet d'une analyse séparée.

Paradoxalement, ce sont les petits pôles de proximité qui offrent les meilleures densités dans le département du Doubs (7 équipements pour 10 000 hab.). *A contrario*, la ville de Besançon enregistre un taux faible (moins de 2).

Alors que les communautés de communes de Loue-Lison et du Val Marnaysien (partie du Doubs) offrent les meilleures densités (autour de 20 pour 10 000 hab.), celles de Montbenoît et de Montbéliard enregistrent les taux les plus bas (autour de 4 équipements pour 10 000 hab.)

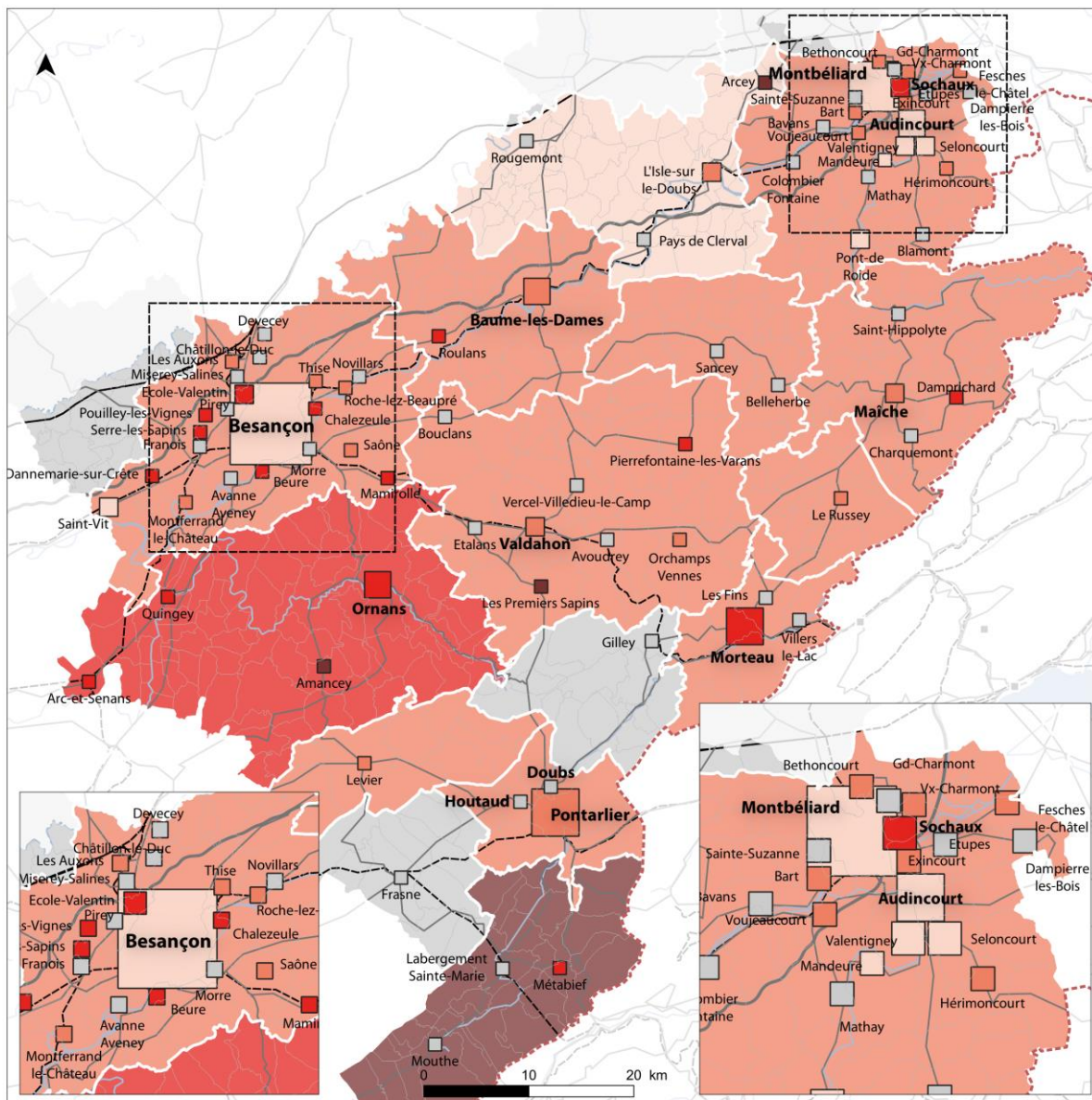
Données chiffrées



Source : INSEE BPE, 2016

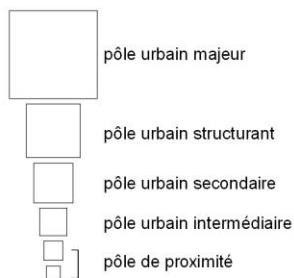
Les équipements culturels

Conservatoires, musées, cinémas, théâtres
2016



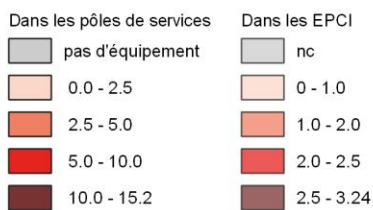
Sources : CD25, 2017 - INSEE, 2016 - INSEE BPE, 2016 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

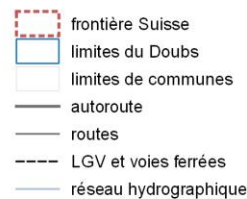


Nombre d'équipements culturels pour 10 000 habitants

$Nb \text{ d'équipements culturels} / nb \text{ d'habitant} \times 10$



Repères géographiques



Ind. 16 : Densité des lieux de lecture pour 10 000 habitants

Commentaire :

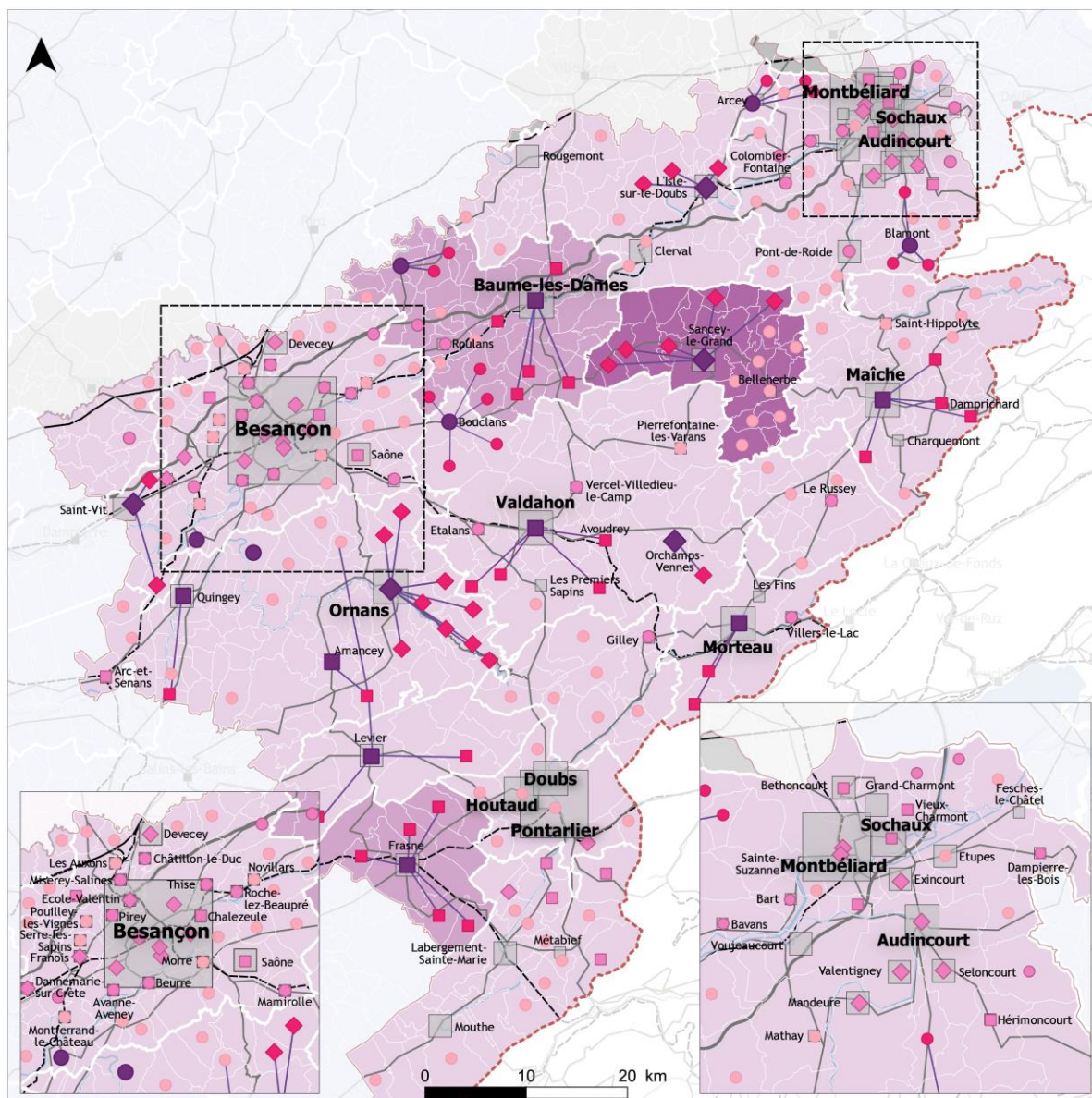
Les lieux de lectures sont organisés de la manière suivante :

- Les têtes de réseau ;
- Les bibliothèques associées ;
- Les bibliothèques municipales ;
- Les lieux de lecture.

Les plus fortes densités se situent en milieu rural. En effet, la communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe offre une densité de 25 lieux de lecture pour 10 000 habitants théoriques puisque ce territoire accueille 5 440 habitants. Les communautés de communes du Doubs Baumoises ainsi que du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon ont des taux autour de 10 pour 10 000 habitants.

Inversement, les communautés de communes du Grand Pontarlier, du Val de Morteau, du Grand Besançon et du Pays de Montbéliard enregistrent les taux les plus bas, c'est-à-dire inférieurs à 3 équipements pour 10 000 habitants.

Il est à noter que les territoires ruraux du département du Doubs sont plus densément équipés que ceux urbains. La répartition des lieux de lecture sur le finage départemental est par conséquent relativement homogène est son maillage en réseau irrigue l'ensemble des territoires.



Sources : INSEE 2015, département du Doubs 2016 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Légende

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Nombre de lieux de lecture pour 10 000 habitants

- 25
- 20
- 10
- 0
- Non pris en compte

Types de lieux de lecture

- Bibliothèque tête de réseau
- Bibliothèque associée
- Bibliothèque municipale
- Lieux de lecture

- Niveau 1
- Niveau 2
- Relais
- Lien

Repères géographique

- frontière Suisse
- autoroute
- routes
- LGV et voies ferrées
- réseau hydrographique



Sports

Ind. 17 : Diversité de la gamme d'équipements sportifs

Commentaire :

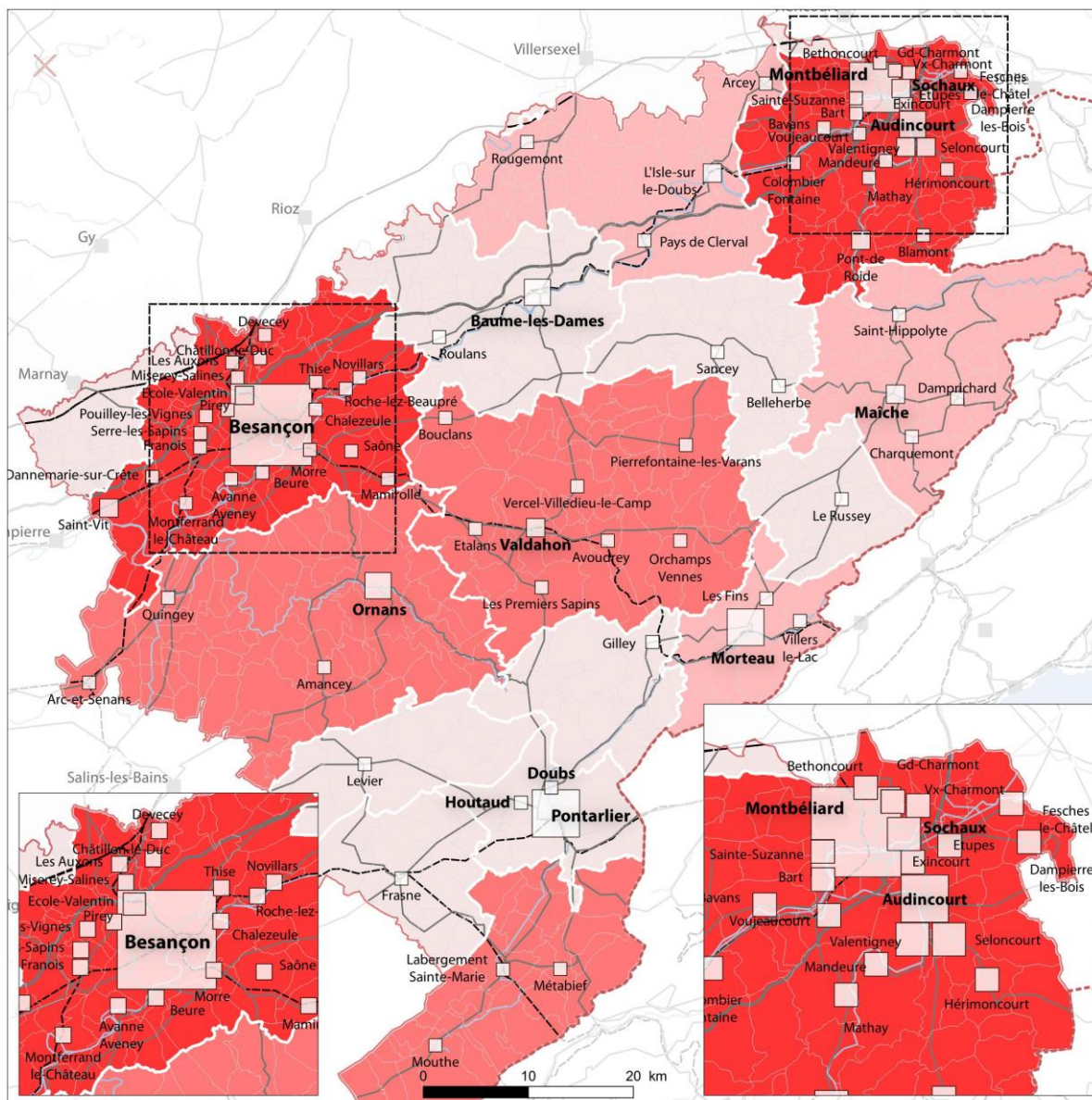
L'ensemble des équipements sportif regroupe de nombreuses disciplines et pratiques. Il a été pris en compte la diversité de la gamme des équipements sportifs qui comprend les installations accessibles à tout public, à titre individuel ou via une structure publique ou privée (associative ou commerciale), pour y pratiquer une activité physique et/ou sportive : bassins de natation, boulodromes, tennis, équipements de cyclisme, domaine skiable, centres équestres, athlétisme, terrains de golf, parcours sportifs, sports de glace, plateaux extérieurs ou salles multisports, salles ou terrains de petits jeux, terrains de grands jeux, salles de combat, salles ou terrains spécialisés, salles non spécialisées, roller-Skate-Vélo bicross ou freestyle, sports nautiques, terrain de grands jeux.

Ce sont les communautés d'agglomération du Pays de Montbéliard et du Grand Besançon qui offrent les plus grandes diversités d'équipements sportifs aux habitants.

Les communautés de communes du département qui sont plus rurales ont des gammes d'équipements moins étendues.

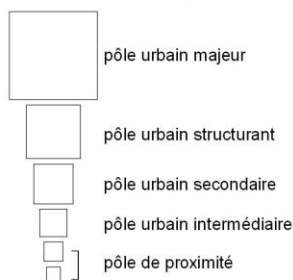
Attractivité territoriale Les équipements sportifs

2016

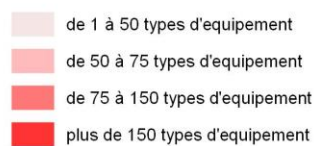


Sources : AUDA B | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDA B, 2018

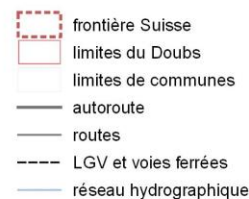
Typologie des pôles de services



diversité de la gamme d'équipements sportifs



Repères géographiques



Ind. 18 : Densité des équipements sportifs pour 10 000 habitants

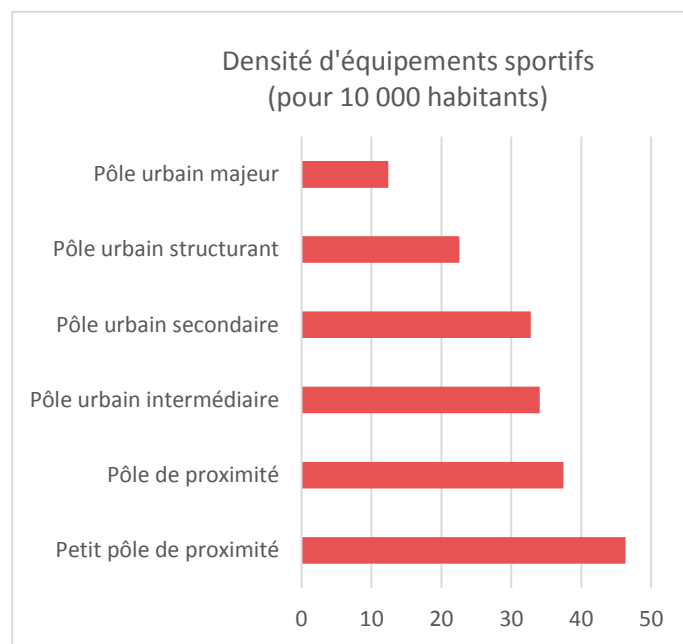
Commentaire :

La densité des équipements sportifs diffère fortement de la carte des diversités. En effet, si les communautés de communes urbaines offrent une grande variété d'équipements sportifs, les densités les plus importantes sont situées en milieu rural autour des pôles de proximité.

Les communautés de communes les plus densément équipées sont la CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (55 équipements pour 10 000 habitants) et la CC Altitude 800 (50 pour 10 000 hab.).

Les communautés d'agglomération du Grand Besançon et du Pays de Montbéliard enregistrent, quant à elles, les densités les plus faibles (entre 20 et 25 équipements pour 10 000 habitants).

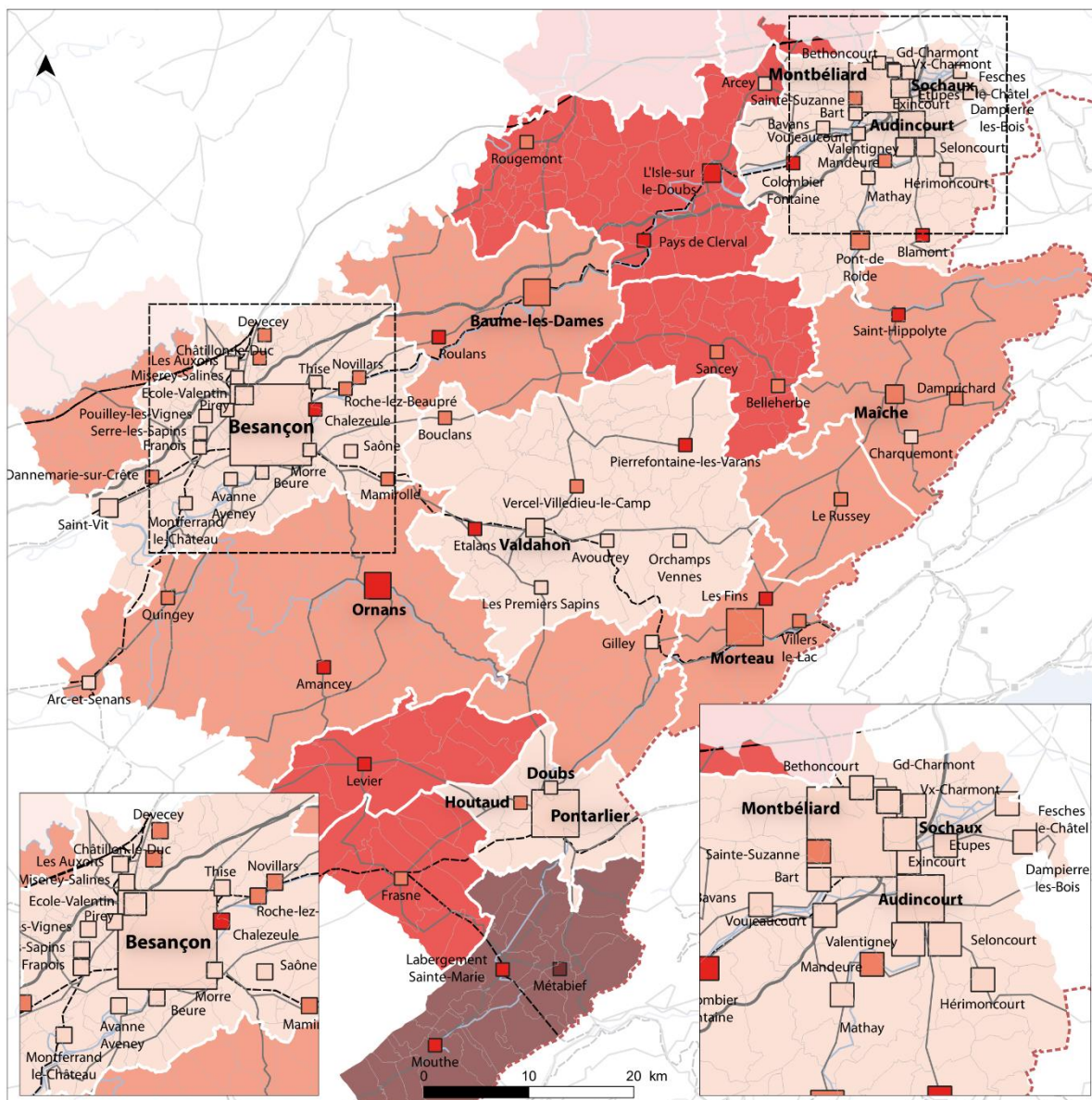
Données chiffrées



Attractivité territoriale

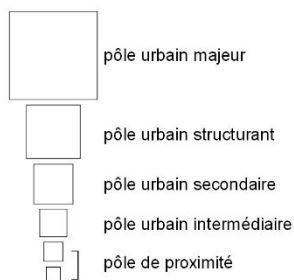
Les équipements sportifs

Bassins de natation, baignade aménagée, boulodromes, tennis, domaines skiable, terrains de grands jeux, salles spécialisées ou non, parcours sportifs, randonnée, Bowlings... 2016



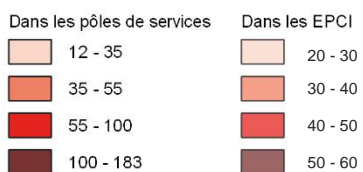
Sources : CD25, 2017 - INSEE; 2014 - INSEE BPE; 2016 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

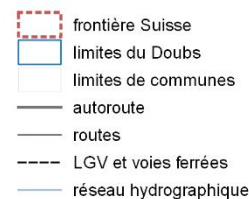


Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants

$Nb \text{ d'équipements sportifs} / nb \text{ d'habitant} \times 10$



Repères géographiques



Commerces

Ind. 19 : Densité de commerces des gammes de proximité et intermédiaire pour 10 000 habitants

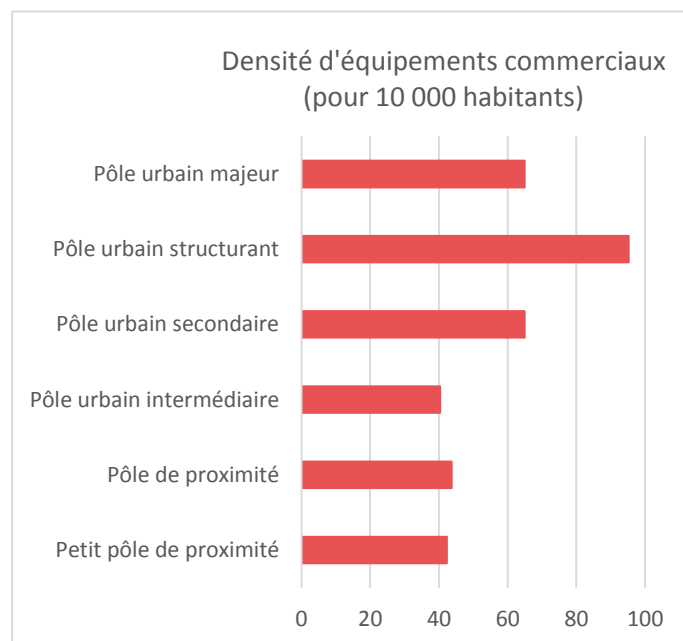
Commentaire :

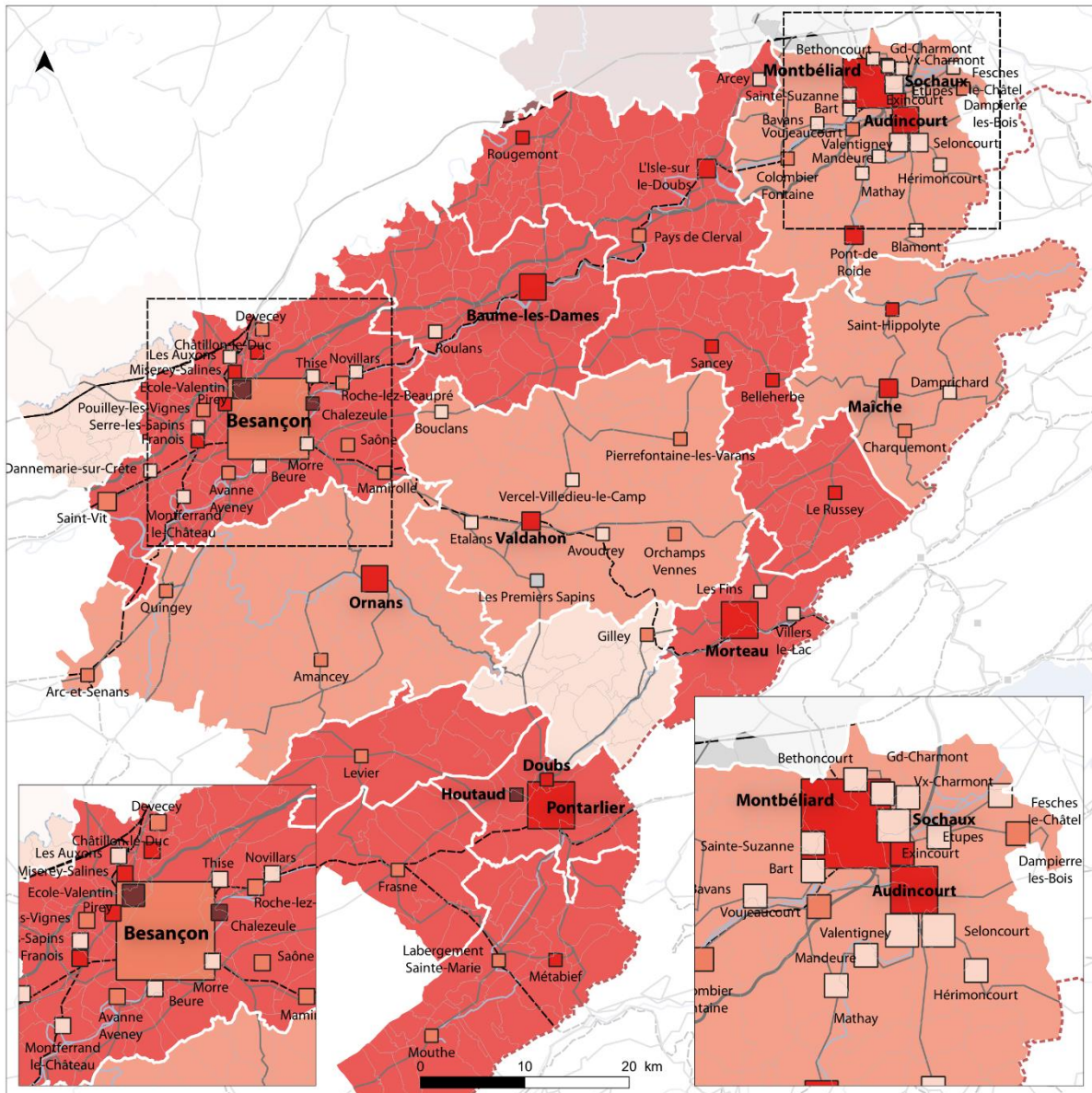
Les commerces des gammes de proximité et intermédiaire comprennent tous les commerces alimentaires et spécialisés hors grandes surfaces (hypermarché ; supermarché ; grandes surfaces de bricolage). Cela comprend les supérettes ; épiceries ; boulangerie ; boucheries ; poissonneries... et les librairies ; magasins de vêtements ; magasins d'équipements du foyer ; magasins de chaussures ; d'électroménager et de matériel audio-vidéo ; de meubles ; d'articles de sports et de loisirs ; de revêtements murs et sols ; drogueries quincailleries ; parfumeries ; horlogeries ; fleuristes ; optique...

La répartition de la densité des commerces est relativement uniforme dans l'ensemble du département. Hormis la communauté de communes de Montbenoît qui enregistre une densité très faible (6 commerces pour 10 000 habitants théoriques), les autres pôles et territoires ont des taux proches de la moyenne départementale (60 commerces pour 10 000 habitants).

Ce sont les communes proches des pôles urbains (tels que Besançon, Pontarlier ou Montbéliard) qui accueillent les plus importantes densités : École-Valentin, Houtaud, Chalezeule... Enfin, les territoires proches de la Suisse comportent de nombreux commerces destinés à une importante clientèle frontalière.

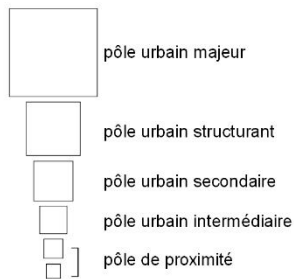
Données chiffrées





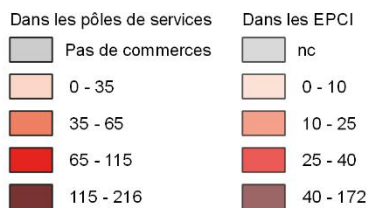
Sources : CD25, 2017 - INSEE; 2014 - INSEE BPE; 2016 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

Typologie des pôles de services

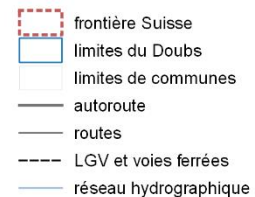


Nombre de commerces de la gamme intermédiaire pour 10 000 habitants

$Nb \text{ de commerce} / nb \text{ d'habitant} \times 10\,000$



Repères géographiques



7. Analyse croisée / typologie des EPCI

Commentaire :

L'analyse en composantes principales et la classification ascendante hiérarchique ont permis ici de croiser les indicateurs du SDAASP et de former des classes statistiques homogènes.

3 classes distinctes apparaissent :

Classe A : profil urbain

CA du Grand Besançon ;
CA Pays de Montbéliard ;
CC du Grand Pontarlier ;
CC du Val de Morteau ;
CC des Portes du Haut-Doubs.

Ce groupe est formé d'EPCI qui jouent le rôle de pôles majeurs ou structurant, et regroupent l'essentiel de la population du Doubs (75%).

Le nombre de médecins omnipraticiens et de médecins spécialistes par habitant y est le plus élevé. La gamme de spécialités disponibles y est également plus importante. Les agglomérations de Besançon, Montbéliard et Pontarlier sont les seules à proposer plus de 20 spécialités médicales différentes.

Ces territoires se distinguent par une couverture numérique plus complète dans les domaines de la téléphonie mobile 4G et du très haut débit. L'agglomération de Pontarlier atteint un taux de couverture de 95% en haut débit (8m+).

Les équipements sportifs sont plus diversifiés que dans les autres classes. La commune de Besançon comporte une vingtaine de type d'équipements sportif différents.

L'accueil des enfants de moins de 3 ans repose essentiellement sur des structures collectives de type EAJE qui sont plus présentes sur ces EPCI, parallèlement le manque d'assistantes maternelles fait que le taux de couverture global d'accueil des moins de 3 ans est moins élevé dans cette catégorie d'EPCI

Classe B : profil rural avec villes moyennes

CC Loue-Lison ;
CC des Deux Vallées Vertes ;
CC Altitude 800 ;
CC du Doubs Baumois ;
CC du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon ;
CC du Plateau de Russey ;
CC du Pays de Maïche.

Les EPCI de la classe B ne comportent pas de pôles majeurs ou structurants et sont moins peuplées (17% de la population départementale). Elles se caractérisent par un taux d'hébergement pour personnes âgées plus important.

Ces EPCI affichent des meilleurs taux d'équipement par habitant en ce qui concerne la gamme de commerces intermédiaires.

Classe C : profil rural

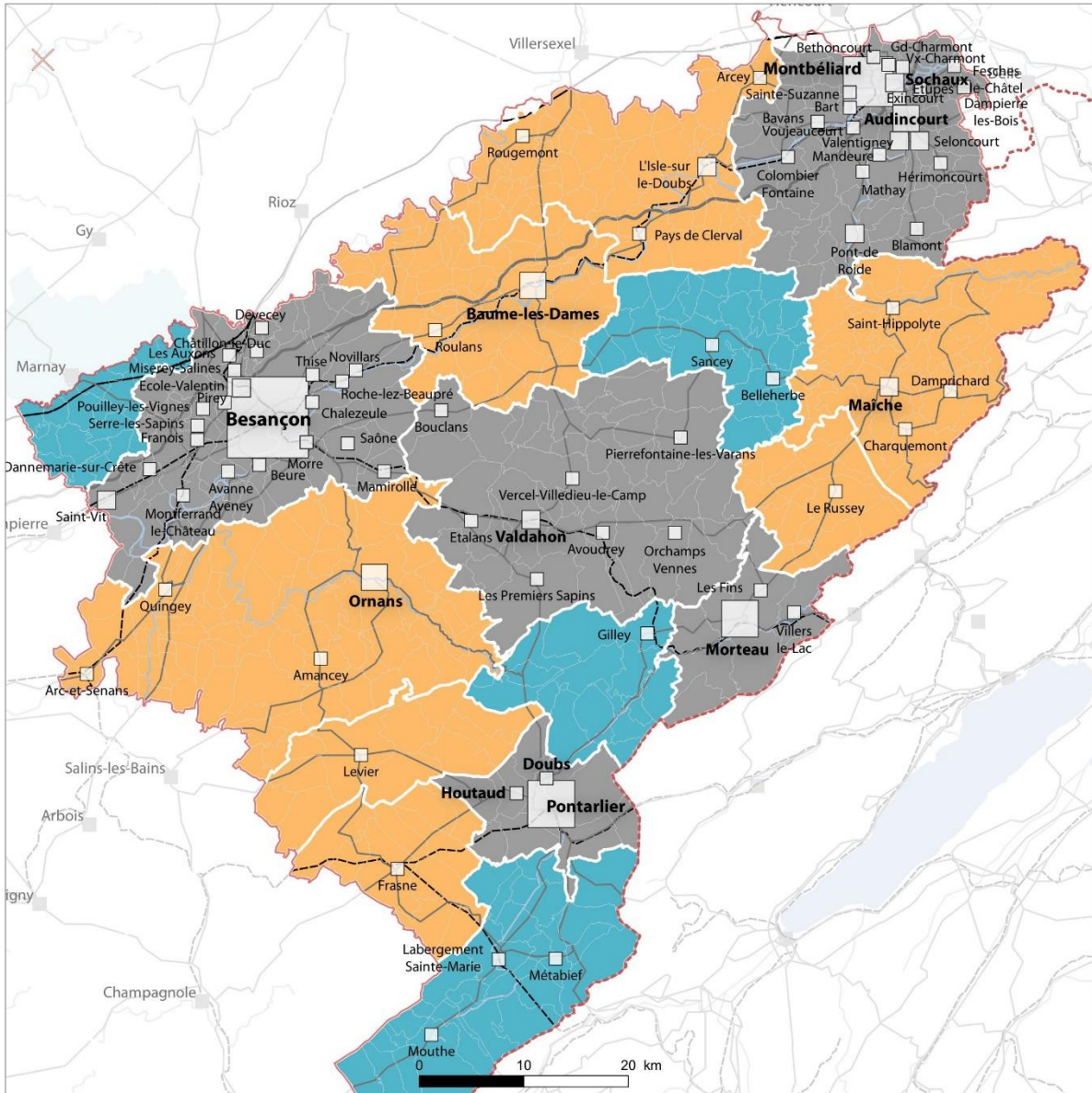
CC de Montbenoît ;
CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs ;
CC du Pays de Sancey-Belleherbe ;
Partie doubienne de la CC Val Marnaysien.

Les EPCI de la classe C sont ceux qui affichent la meilleure couverture en MSAP et le meilleur taux d'accueil pour les moins de 3 ans, grâce à un nombre d'agrément d'assistantes maternelle supérieur au reste du département.

Ces agglomérations sont caractérisées par une absence de médecins spécialistes et un faible taux d'hébergement pour personnes âgées où la politique départementale œuvre pour les maintenir chez eux le plus longtemps possible. Elles affichent enfin un retard dans la progression de la couverture numérique du département.

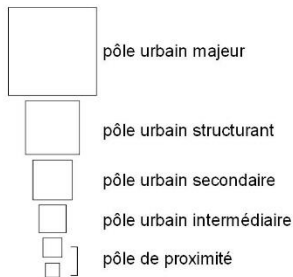
Analyse croisée / classification des EPCI

2018



Sources : AUDAB | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

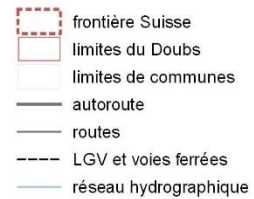
Typologie des pôles de services



Classification des EPCI



Repères géographiques



ADU
8 avenue des Alliés
BP 98407
25 200 Montbéliard Cedex
www.adu-montbeliard.fr



AUDAB
Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont
25 000 Besançon
www.audab.org

